

# Palestine

# Solidarité

45

juillet 2013 | 3 €

## Dans ce numéro

**2 À 7** INTRODUCTION aux débats du congrès

**8 À 17** RAPPORT d'orientation

**18 ET 19** MESSAGES et témoignages

**20 ET 21** RAPPORT D'ACTIVITÉS, rapport financier, motions et déclaration du CN

**22** APPEL DE TAOUFIQ TAHANI, président de l'AFPS

**23 ET 24** IMPRESSIONS et réflexions de militantes

**25** COMPOSITION du Conseil national

**26 ET 27** TRIBUNAL RUSSELL SUR la Palestine

**28 ET 29** LES GROUPES LOCAUX et leurs coordonnées

**30 À 33** GAZA

**33 ET 34** FICHE À DÉCOUPER : l'État de Palestine, de la SDN à l'ONU

**34** LE CRIF débouté de sa plainte

**35** LES PROCÈS contre les militants

**36** L'AFFAIRE DU TRAMWAY de Jérusalem

## Se rassembler pour agir

Avec son quatrième congrès, notre association s'est rassemblée autour d'un nouveau rapport d'orientation, adopté à une très large majorité, et s'est dotée d'une nouvelle direction, largement renouvelée.

Je veux d'abord remercier les sortants qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour ancrer l'AFPS dans le paysage associatif français et européen, et Jean-Claude Lefort, notre président d'honneur, qui a su faire du développement de l'association un objectif partagé par tous. Avec l'équipe qu'il présidait, il a fait progresser l'AFPS et le mouvement de solidarité, malgré les attaques haineuses et calomnieuses des « inconditionnels d'Israël » à son égard.

Conscients de la dangerosité de la situation, des menaces qui pèsent sur le peuple palestinien et des manœuvres contre ses droits, les délégués de notre congrès ont tracé les lignes générales de l'action pour les deux années à venir. La devise était rassemblement et élargissement. Ceci passe naturellement par la consolidation des réseaux d'alliances représentatifs de la société française que nous avons pu construire. Pour rendre plus fortes et plus visibles nos campagnes de mobilisation et ainsi peser davantage sur les autorités politiques. Nous devons les faire sortir des condamnations et regrets de pure forme dans lesquels elles se complaisent, pour passer à l'action en faveur du droit. Les dirigeants israéliens en effet se moquent des condamnations verbales alors qu'ils reçoivent régulièrement des primes de la part de l'UE... et de la France.

Ce que nous attendons de la France et de l'UE c'est qu'elles fassent enfin pression sur le gouvernement israélien jusqu'à ce qu'il se conforme

au droit. Ce gouvernement qui a franchi toutes les lignes rouges. Ce gouvernement qui, non content de traiter avec mépris les droits légitimes du peuple palestinien, organise un « spectaculaire suicide collectif pour les Israéliens » comme le soulignent nombre de commentateurs et d'anciens responsables politiques et sécuritaires israéliens. Il est illusoire de croire, comme on le suggère ces derniers temps, qu'une solution serait possible hors du cadre du droit international. La France et l'UE ont l'obligation de contrer cette tromperie. Une action positive de leur part serait déterminante dans la résolution de ce conflit.

L'UE peut et doit agir. Qu'elle applique les recommandations des chefs de mission en poste à Jérusalem au lieu de persister dans sa politique actuelle qui fait la part belle aux colons ! Comment espère-t-elle agir pour une paix juste alors qu'un colon pèse cent fois plus qu'un Palestinien dans les échanges commerciaux avec Israël et la Palestine ?

Au lieu de faire pression sur les Palestiniens pour les pousser à capituler en poursuivant des négociations inégales, sans parapluie international ni référence au droit, l'UE ferait mieux d'aider les Palestiniens à intégrer la juridiction internationale pour mettre fin à l'impunité d'Israël.

En la matière, la France peut montrer la voie, y compris par la reconnaissance de l'État de Palestine. Elle gagnera en crédibilité et sera au diapason des opinions publiques européennes qui ont, à d'écrasantes majorités, une appréciation négative de la politique israélienne. Nous comptons bien l'y amener.

**Taoufiq Tahani**

# Débat sur l'orientation

## Introduction de Jean-Claude Lefort

**N**ous voici donc arrivés à un moment politique essentiel de notre congrès, le moment de la discussion du rapport d'orientation puis, après débat et vote des amendements, celui de son adoption par le congrès qui est le seul souverain dans notre association.

On notera d'emblée, pour s'en féliciter, que relativement aux congrès précédents, le nombre d'amendements est largement supérieur à ce qu'il n'a jamais été. Cela témoigne de deux choses très positives. D'une part, la situation à laquelle nous avons à faire face a rarement été aussi complexe en même temps que décisive. Un bon traitement suppose un bon diagnostic et donc d'amples échanges. C'est une des raisons du nombre record d'amendements. Et d'autre part, notre association s'est renforcée très significativement en nombre d'adhérents et en groupes locaux, ce qui élargit le champ des expériences et donc des réflexions.

Tout cela est extrêmement positif. Et il est certain que cela ira en se développant encore à l'avenir. C'est une très bonne chose. Comme le dit le proverbe « *Tout couteau a besoin d'une meule* ». Et la démocratie constitue, si on peut dire, cette « meule » indispensable permettant que nos analyses, nos choix et nos actions soient les plus efficaces et les plus pertinents possibles grâce à la discussion.

Nos choix étant effectués de la sorte, démocratiquement, s'affirmera en retour la nécessaire cohérence de nos positions et de nos actions sur tout le territoire national. C'est une question de lisibilité mais aussi de loyauté et de sérieux, de crédibilité vis-à-vis de nos adhérents, de l'opinion publique et de nos partenaires.

Pour introduire cette discussion, je ne veux pas reprendre tous les points que contient le projet de rapport.

Vous le savez : ayant estimé que l'heure était venue pour moi de passer la main pour apporter du sang neuf nécessaire à notre association, j'ai annoncé que je quittais la présidence et le Bureau national. Vous comprendrez donc que je tiens à vous faire part maintenant de quelques réflexions mûries ces quatre années durant.

Sans suivre strictement le texte, je veux exposer trois remarques qui ne nous éloigneront pas pour autant du rapport d'orientation.

**1. Les conditions d'aujourd'hui, sur place, sont particulièrement difficiles pour les Palestiniens** tandis que leur univers immédiat a beaucoup changé sans être encore stabilisé. Cela permet à d'aucuns de placer la question palestinienne et sa

centralité hors les radars. Je ne ferai pas la liste de toutes leurs difficultés. Vous les connaissez et un grand nombre de rapports très officiels les relèvent également sans que, d'ailleurs, cela ait la moindre conséquence.

Je pointerai surtout une question politique majeure qui résulte de cette situation et qui donne lieu à un débat – un débat très compréhensible.

En effet, l'absence totale de volonté des dirigeants israéliens pour cesser leur politique d'occupation, d'épuration ethnique, d'expulsion, d'emprisonnement, de mort, leurs pratiques d'apartheid, les guerres et la situation à Gaza – tous ces éléments constituant autant de crimes contre l'humanité –, la situation sur place est telle, dis-je, que la question de la pertinence de poursuivre un combat pour une solution basée sur deux États fait débat. Et ce débat inclut des couches diverses de la population palestinienne qu'elle soit sur place – en Palestine ou en Israël – ou bien qu'elle soit réfugiée. On ne peut pas se cacher derrière notre petit doigt. C'est une réalité.

Je retiendrai ici deux appréciations allant en ce sens.

Charles Enderlin – à qui j'exprime, d'ici et une nouvelle fois, toute notre solidarité face aux attaques abjectes dont il est l'objet – Charles Enderlin vient d'écrire un nouveau livre intitulé : *Au nom du Temple Israël et l'irrésistible ascension du messianisme juif*. Pour lui, compte tenu des réalités sur le terrain, je le cite, « *Le sionisme religieux et Jabotinsky ont gagné. La solution à deux États a probablement vécu.* »

Le président tunisien, Moncef Marzouki vient, lui aussi, de publier un livre intitulé *L'invention d'une démocratie*. Il y aborde cette question et affirme, je le cite : « *La solution à deux États pour deux peuples paraît aujourd'hui complètement dépassée. Car les Israéliens, avec le développement incessant des colonies de Cisjordanie, se sont enfermés à l'intérieur du territoire palestinien qu'ils ont transformé en « bantoustans » [...] Nous devons dépasser la nostalgie des accords de paix avortés d'Oslo 1993.* » Fin de citation.

On pourrait évoquer aussi maints rapports officiels qui disent que la solution à deux États est aujourd'hui en péril. On notera, c'est important, que ces positions ne résultent pas d'une démarche idéologique. Il s'agit d'autre chose, d'une analyse « réaliste » pourrait-on dire. La réalité est telle, nous disent-ils, que plus rien d'autre ne serait envisageable.

À cela notre ami Uri Avnery répond, je le cite : « *Si nous sommes appelés à vivre ensemble dans un seul État, cela n'a aucun sens de lutter contre les colonies.* » Il poursuit : « *Si Israël refuse actuellement de s'incliner devant l'opinion mondiale*

*pour donner la possibilité aux Palestiniens d'avoir leur propre État sur 22 % de la Palestine historique, pourquoi s'inclinerait-il demain devant l'opinion mondiale pour démanteler complètement Israël ?* ». Puis il précise : « *Tous les problèmes herculéens du conflit peuvent trouver une solution – s'il y a une volonté. C'est la volonté qui est le vrai problème.* »

Voici donc des avis qui divergent fortement.

Comment nous situer dès lors ? On ne peut en effet être à la fois pour l'une et pour l'autre des idées évoquées ici. On doit être clair.

Nous sommes une association de solidarité. Et sans renoncer, tout au contraire à développer et renforcer nos liens avec les pacifistes et les anticolonialistes israéliens, nous sommes d'abord solidaires des Palestiniens spoliés depuis 65 ans et qui ont le droit imprescriptible de choisir leur destin.

Cette question majeure c'est donc d'abord et avant tout leur affaire. Pas la nôtre.

Et sur ce point précis ils ont fait un choix fondamental en 1988 en décidant une nouvelle stratégie : se battre pour la solution à deux États.

Je dis « nouvelle stratégie » car à l'origine ils étaient pour un seul État « laïc et démocratique ». On se souvient peu de ce fait historique : le 26 avril 1948, alors que la guerre faisait rage, le représentant de la Palestine monte à la tribune de l'ONU pour refuser le plan de partage mais aussi pour proposer l'égalité des droits entre Juifs et Palestiniens. Cet homme n'était autre que le grand-père de Leïla Shahid, Jamal al-Husseini.

Ce choix stratégique d'un « État laïc et démocratique » sur toute la Palestine historique sera celui de l'OLP jusqu'en novembre 1988.

C'est à son congrès d'Alger en 1988 que non seulement l'OLP proclame l'État indépendant de Palestine mais accepte les résolutions 181 de 1947 sur le plan de partage et la résolution 242 de 1967.

L'OLP prend alors une décision historique absolument considérable et douloureuse puisqu'il concède unilatéralement à Israël 22 % des 44 % du territoire alloué aux Palestiniens en 1947.

Ce choix politique stratégique que les Palestiniens ont opéré leur a valu un large soutien international et un ensemble de résolutions internationales qui sont toujours pertinentes.

C'est le sens de leur offensive diplomatique devant l'ONU qui, le 29 novembre dernier, a été menée par l'OLP avec le soutien du Hamas.

La résolution adoptée par 138 membres des Nations Unies faisant de la Palestine un « État observateur » de l'ONU dit clairement trois choses : retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967, inclus Jérusalem-Est; droit inaliénable des Palestiniens de créer leur État et solution du problème des réfugiés sur la base de la résolution 194 du 11 décembre 1948.

On peut nourrir l'espoir idéal de voir un jour un seul État où

tous les citoyens seraient égaux en droits. Mais même ce choix suppose de toute façon une phase transitoire qui inclut l'idée que la création de deux États apaisera la situation actuelle. Mais nous n'avons rien à dicter aux Palestiniens sur tout cela. Je le redis. Ils sont souverains et donc aucune ingérence étrangère n'est de mise.

Je ne dis pas cela par hasard, on le comprend. Et encore une fois, ce principe ne veut pas dire fermeture aux idées ou aux débats. J'ai parlé, au reste, de « débat très compréhensible » sur ce point.

Je veux dire simplement que nous avons des principes et que nous nous tenons à une position claire dénuée de toute ambiguïté. C'est ce que dit clairement notre Charte qui est à la base de l'action de notre association.

Cela vaut également pour leur résistance et ses formes. On entend parfois des paroles en France qui font de la lutte armée l'alpha et l'oméga. Personne, là non plus ne peut refuser aux Palestiniens leur mode de lutte.

Mais ne retenir que la forme armée, ceci depuis la France de surcroît, c'est vraiment dur à entendre.

Sur ce sujet, le responsable du Hamas, Khaled Mechaal, est moins catégorique qui estime que la lutte armée n'est pas « un but en soi » et qui note que la résistance la plus consensuelle en Palestine est la résistance populaire non-violente. Alors respect à eux et à leurs choix. Et soutien à leur résistance !

Et soutien aussi à leur union. C'est clairement un avantage stratégique qu'Israël a remporté en parvenant à diviser depuis si longtemps les deux grandes forces politiques palestiniennes. Nous écoutons un côté et nous écoutons l'autre avec qui, ce doit être clair, nous avons des contacts. Ce qui en ressort est incompréhensible pour nous : c'est la faute de l'autre, nous dit-on, de chaque côté.

Et puis on apprendait le jour anniversaire de la « Nakba », le 15 mai dernier, que les deux parties avaient décidé de se donner 3 mois pour former un gouvernement d'union nationale. Espérons vivement.

Nous ne pouvons pas véritablement agir significativement sur ce point, mais nous adjurons les grandes forces palestiniennes à s'unir et à se retrouver toutes ensemble unies dans l'OLP !

De notre côté nous lutterons pour que les Européens et les autorités françaises ne s'opposent pas à cette union. Et plus que cela : nous demandons qu'aucune organisation politique palestinienne ne se trouve sur la liste européenne des organisations dites « terroristes ». Il faut les en retirer. Ça suffit !

**2. Pour aller de l'avant, c'est le second point que je souhaite évoquer, alors que nous savons que sur place tout est obstrué, il nous faut dégager et choisir une ligne claire. Comment être utile, ici, depuis la France ?**

Après l'accession de la Palestine à l'ONU comme État observateur, rien n'a changé, sinon en pire sur le terrain. Nous

n'avions, on s'en souvient, nourri aucune illusion sur ce point. Et voilà qu'aujourd'hui on nous parle d'efforts de paix venant des Américains et même, tenez-vous bien, des Israéliens. Les diplomates le disent !

Si ces diplomates étaient sincères devraient-ils au moins faire amende honorable. Car quand donc leur diplomatie a-t-elle fonctionné ? Jamais. Et cela fait 20 ans que ça dure. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes car ils affirment que la sécurité d'Israël passe par la création d'un État palestinien. Ce sont donc eux qui mettent en cause la sécurité d'Israël et avec eux les dirigeants israéliens qui poursuivent une politique suicidaire que rien n'arrête.

En vérité tout cet enfumage vise à nous pousser à l'attentisme, à nous amener à contempler les choses, voire nous transformer en simples commentateurs des ballets diplomatiques. Histoire de nous laisser l'arme au pied. Car de quels efforts de paix actuels qui seraient nouveaux nous parle-t-on ? Rien de tel n'existe.

John Kerry se déplace beaucoup, c'est vrai. Et puis quoi ? Rien. A-t-il fait bouger d'un centimètre, et même ne serait-ce que d'un millimètre, les dirigeants israéliens ? Absolument pas.

Netanyahu avait dit qu'il avait posé pour un moment son stylo sur sa table avant de donner son feu vert à la construction de nouvelles colonies. La belle avancée que voilà ! Et on glose à l'infini sur le stylo de Netanyahu... Sauf que mercredi dernier il a repris son stylo et signé la construction d'un millier de nouveaux logements dans des colonies de Jérusalem-Est. Et c'est le silence, plus exactement l'inaction.

Et non seulement la colonisation continue mais, pour bien tout bloquer par avance, Netanyahu réclame qu'Israël soit reconnu comme État juif par les Palestiniens et il annonce que tout accord éventuel avec eux sera soumis à référendum en Israël.

Autrement dit un accord de paix basé sur le droit international n'est absolument pas dans l'agenda israélien. Nous le savons bien. Et si nous le savons, les diplomates le savent aussi.

Obama a clairement indiqué les intentions américaines lors de son dernier voyage sur place. C'est un retrait total. Ah non ! J'exagère. En effet John Kerry a annoncé des investissements américains pour la Palestine dans l'immobilier... touristique ! Insupportable.

Les dirigeants palestiniens, tous confondus, ont refusé cette « pax americana » ! On n'achète pas la paix basée sur des principes avec des dollars, ont-ils dit.

La paix économique cela n'a pas d'autre sens que de gagner encore du temps, d'anesthésier certains esprits pour différer encore et toujours l'exigence politique incontournable qui leur incombe, celle d'imposer la paix sur la base du droit.

En vérité libre cours est désormais donné aux dirigeants israéliens, inclus pour l'Iran. On est loin, bien loin, très loin du discours du Caire dont il ne reste rien aujourd'hui.

Tirant les conclusions du voyage d'Obama sur place, le

journal *Le Monde* publiait un éditorial le 23 mars 2013 intitulé *Israël-Palestine, le renoncement d'Obama*. Il notait, après avoir acté ce retrait, que celui-ci « *durerait tant qu'une crise majeure n'obligera pas les États-Unis à se réengager. Il est douteux qu'abandonnés à eux-mêmes, Israéliens et Palestiniens puissent, entre-temps, dépasser le piège d'un conflit asymétrique dans lequel rien n'incite l'occupant à céder à l'occupé* ».

Nous faisons nôtre l'idée que les négociations directes sont une voie absolument sans issue.

Cela fait 20 ans que cela dure et rien ne change sinon en pire. Ça suffit comme cela !

Comme dit Avraham Burg : « *Les Israéliens adorent les processus mais pas la paix* ».

Dans cette situation la responsabilité européenne est donc engagée et même convoquée. Et donc la responsabilité française. Or nous ne pouvons que constater, après le vote positif de la France à l'ONU auquel nous avons contribué, que nos dirigeants se rangent à cette idée des négociations directes. Autrement dit : Israël peut continuer.

Cela alors que c'est la communauté internationale – et elle seule – qui a créé le problème en 1947 avec le plan de partage.

L'idée même d'une reconnaissance bilatérale par la France de l'État de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale est renvoyée à l'acceptation de ces points par Israël.

C'est le monde à l'envers. L'occupant dicte et l'occupé devrait obéir au maître et nous avec lui ! « *Quand Israël reconnaîtra la Palestine alors nous serons les premiers à le faire* », indique en substance le Ministre des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale.

C'est le blocage total, sauf pour Israël avec qui on renforce les liens et les échanges de toutes sortes au niveau européen et français, échanges qui bénéficient à la prospérité et à la colonisation israélienne.

Comment faire, alors que tout doit nous pousser à être plus que jamais accusateurs de la politique israélienne et de ses soutiens occidentaux en mettant au centre de notre bataille la fin de l'impunité d'Israël ? Comment, dès lors, trouver les moyens de faire bouger les lignes, inclus au niveau institutionnel.

En vérité, et il n'y a aucun mystère car c'est une loi : la seule façon de contribuer à régler le problème c'est, plus clairement que jamais, de faire bouger les lignes en faisant bouger les peuples.

La clé c'est la jonction entre la résistance palestinienne et la solidarité internationale. Il faudrait d'ailleurs que tout le monde comprenne cela : ce n'est pas dans les salons dorés et feutrés que se trouve la solution.

Nous nous retrouvons bien dans les propos de Norman Filkenstein, qui déclarait en début d'année, je le cite : « *Ce qu'il faut, en fin de compte, c'est la fin de l'occupation [...] et pour y aboutir poursuivait-il je crois qu'il faudrait un mouvement*

*pacifique de masse se développe en Palestine et qu'il soit soutenu par un mouvement de solidarité internationale. Je pense que c'est la combinaison des deux qui obligera Israël à se retirer de Palestine* ».

Nous devons donc tenir les deux bouts : dénoncer durement, sans la moindre complaisance, la politique israélienne et ses soutiens pour éclairer pleinement l'opinion publique et agir pour rassembler les plus larges secteurs de celle-ci afin de peser et être entendus.

Nous ne souhaitons pas nous cantonner dans le rôle d'une sorte d'avant-garde qui parlerait haut et fort mais qui ne rassemblerait pas et qui serait splendidement isolée. Ce serait bien la pire des services à rendre aux Palestiniens. Nous ne voulons pas abattre mais cueillir. C'est une question majeure. Alors que tout nous pousse à être plus déterminés que jamais pour dénoncer la situation et les complicités il convient que notre ferme attitude conduise non pas au raidissement mais au rassemblement.

Cette question et ce choix politique sont parfois une source normale de discussions entre nous. À titre d'exemple : la campagne BDS.

En fait je ne veux parler que d'un seul morceau de cette campagne, un bout du « B », la question du boycott des produits. Pour le reste nous n'avons pas de différences. Le « D » nous l'avons pratiqué avec le procès « Alstom Veolia » dont on connaît les résultats... Le prochain CN aura à décider de la suite à apporter suite au jugement de la Cour d'appel qui nous a, avec l'OLP, déboutés et condamnés. Nous n'avons pas la réponse de l'OLP, à l'heure qu'il est, pour savoir si elle souhaite ou non aller en Cassation. Nous avons jusqu'au 16 juin pour décider. Voilà la situation.

Nous poursuivrons sur le « D » avec détermination, notamment avec la campagne « Orange » ou bien encore s'agissant de Dexia.

Le « S » et la suspension de l'accord d'association UE-Israël ainsi que l'interdiction d'entrée des produits des colonies, nous l'avons tous en partage.

Un point, seulement un point, fait débat entre nous, parfois vivement, s'agissant du « B ». On le connaît tous : les produits des colonies ou bien les produits israéliens ? La discussion aura lieu sur ce point.

Je veux juste souligner que si nous reconnaissons légitime le boycott des produits israéliens, le choix que nous préconisons est uniquement politique sur ce point.

Rien ne serait pire, en effet, de considérer qu'il y a ceux qui seraient ulcérés par la politique israélienne et d'autres qui le seraient moins, que d'aucuns seraient déterminés et d'autres le seraient moins.

Un débat qui aurait cela en arrière plan serait inacceptable et source de passions incompressibles. Ce n'est pas une question de mesure de la colère et de notre solidarité que nous évaluons sur ce sujet, comme si elles n'étaient pas identiques chez nous

tous. Tout nous pousse à être résolument accusateurs non pour nous isoler mais pour rassembler.

La question dans cette affaire est uniquement de savoir où placer la barre aujourd'hui afin de réaliser un mouvement significatif. Je dis bien « aujourd'hui ».

Soyons réalistes : la campagne de boycott citoyen est en France loin, très loin de mobiliser largement comme nous le souhaiterions, et comme il est nécessaire, l'opinion publique française.

Nous avons même calculé qu'un bon tiers de nos groupes locaux n'étaient pas engagés dans cette campagne alors que les choses semblent claires et évidentes pour tous. Le débat sur le « pourquoi » cette situation me paraît d'ailleurs beaucoup plus essentiel que tout autre sur cette question.

Le mouvement est donc faible en France, en tout cas insuffisant, et il est même réprimé quand il existe. Autre facteur politique spécifique.

À ce propos je veux redire à tous les inculpés pour cause de volonté de paix notre plus fraternelle solidarité et je veux réaffirmer avec force qu'appeler au boycott ce n'est pas un délit mais c'est une opinion.

J'irai à Perpignan et à Alençon aux côtés des amis gravement atteints dans leur dignité et leur honneur. Et nous n'oublions pas Mulhouse. 22 militants, pas tous de l'AFPS, sont atteints dans ces trois villes.

Quelle infamie que de parler d'appel à la discrimination en pareilles circonstances. Nous ne visons pas « une nation ni une race ni une ethnie », selon les termes de la loi – loi qui désormais ne portera plus le mot de « race » dans ses textes. Nous visons une politique et nous œuvrons pour la paix ! Et nos amis seraient coupables ? Coupables de vouloir la paix !

Et il faut noter, pour le critiquer vivement, le manque de courage au sommet actuel de l'État qui n'a pas annulé la Circulaire scélérate et libéricide d'Alliot-Marie et de son successeur malgré les incessantes démarches vers la place Vendôme.

Naturellement tout cela est fait pour intimider l'opinion. Reste que nos camarades encourent des peines lourdes et infamantes. Encore une fois : solidarité totale à vous tous qui êtes inculpés ! Nous sommes à vos côtés et nous exigeons la relaxe pour tous !

Premier constat donc : mouvement citoyen insuffisant et réprimé, notre pays étant le seul cas en Europe où existe pareille loi.

Deuxième constat : chercher à enclencher une campagne significative suppose, et c'est vrai d'ailleurs pour toutes les autres questions car tout ne se résume pas à BDS, de faire une analyse sur le « pourquoi » on en est là, je l'ai dit, et sur le positionnement des forces disponibles sur ce sujet, en commençant par celles qui sont les plus importantes.

Au sein du Collectif national comme à la Plateforme, nos deux lieux privilégiés d'actions unitaires, on le constate. Et on

a avancé dans ces cadres qui sont, pour nous, les lieux le plus importants et les plus appropriés car les plus représentatifs dans lesquels se manifeste la solidarité avec le peuple palestinien. La position qui a le nombre et l'influence la plus grande avec elle c'est clairement la position du boycott des produits des colonies.

Notons que ce choix nous permet aussi d'avoir des alliés en Palestine et en Israël. Ce n'est pas rien ou à négliger si on veut réaliser une large coalition internationale.

Si on avance avec ces forces – car il ne s'agit pas de brandir des doctrines mais avant tout d'obtenir des résultats et c'est ce qui manque le plus : des succès – et si la campagne atteint une masse critique, alors la question en débat ne se posera plus. Il nous faut atteindre ce point. C'est un combat de longue haleine, ne le cachons pas. Ce n'est pas le nombre de cibles qui serait insuffisant, c'est la mobilisation. On ne peut faire l'impasse sur ce point politique.

Et mesurons ce fait relevé par 22 ONG : l'Union européenne importe 100 fois plus par colon israélien que par Palestinien et importe 15 fois plus des colonies que de Palestine, soit 230 millions contre 15.

Il est question au niveau européen, et notre pays y semble favorable, de pratiquer un étiquetage particulier des produits issus des colonies.

Cette initiative visant à étiqueter les produits on peut la trouver bien modeste. Et c'est vrai qu'elle est modeste.

Pourtant les Israéliens s'en inquiètent plus qu'on imagine car c'est un isolement supplémentaire à la clé, car c'est l'affirmation que la terre des colonies ce n'est pas à eux et qu'elle n'est pas « disputée » mais qu'elle appartient bien aux Palestiniens, que les frontières de 1967 sont leurs frontières.

C'est pourquoi il faut soutenir ce projet, à la condition expresse que ce soient bien tous les produits des colonies qui soient affectés indépendamment de la localisation du siège social des entreprises exploiteuses et à condition que ce soient tous les produits agricoles, car là on ne peut pas distinguer réellement. Et n'oublions pas le Golan.

Ce premier pas qui rassemble, ainsi qu'en atteste la conférence de presse organisée par la Plateforme en présence de parlementaires, s'il est correctement accompli ne pourra que renforcer notre campagne en lui donnant encore plus de crédibilité. Car pour nous c'est net : les colonies sont illégales, les produits des colonies sont illégaux et doivent être frappés d'interdiction d'entrée.

L'exemple sud-africain le montre. Lorsque les institutions ont pris des décisions multiples de boycott contre le régime d'apartheid cela a largement favorisé l'intervention des citoyens.

Je vous renvoie sur ce point au témoignage d'une militante française de cette époque, Jacqueline Derens, publié dans un livre récent intitulé *Israël, un État d'apartheid ?*

Elle rappelle : appel au boycott sportif par l'ONU en 1968 ;

expulsion de l'Afrique du Sud du CIO en 1970 ; Convention sur les crimes contre l'humanité à propos de l'apartheid en 1973 ; embargo pétrolier et embargo sur les armes en 1977, etc. Le boycott citoyen portant sur un seul produit, une orange, fut lancé dans les années 1970. L'Afrique du Sud s'étant libérée en 1990.

Dans un autre genre on pourrait aussi parler de la bataille pour Salah. Que n'ai-je entendu en effet quand j'ai créé le Comité de soutien.

« *Mais ce sont tous les prisonniers que nous voulons libérer* », m'a-t-on dit de manière par toujours amène. Oui, évidemment. Et alors ? Nous avons un cas d'espèce. Fallait-il ou non le noyer dans une piscine de principes abstraits ? Et maintenant ?

Qui ne voit aujourd'hui que cette campagne nationale pour Salah a non seulement rassemblé très largement mais qu'elle donne des fruits comme jamais à propos des prisonniers politiques, une bataille qui effraie Israël car, en plus de notre solidarité avec les prisonniers, elle atteint un des cœurs de la propagande israélienne, selon laquelle Israël serait la seule démocratie au Proche-Orient.

Et si nous devons poursuivre absolument, notons que 60 % des parrainages ne sont pas membres de l'AFPS... Créer un mouvement d'opinion sur cette question en France est en écho avec ce qui se passe sur place et participe de cette exigence qui est notre : libération de tous prisonniers politiques palestiniens ! Cette question est présente comme jamais en Palestine.

La question de l'élargissement est centrale et devrait dominer tous nos choix. Elle se pose plus généralement vis-à-vis des partis, des syndicats, des élus, des croyants, etc.

Vis-à-vis des autorités nous ne regardons pas la couleur dont elles se réclament mais uniquement la pratique et nous n'exonérons personne.

Nous sommes indépendants de tout parti et nous entendons bien le rester. Nous repousserions toute volonté, si elle devait se manifester, de nous tirer vers un ou des partis quels qu'ils soient.

Sans cela, sans notre indépendance la plus absolue, ce serait notre mort assurée. Ce qui ne veut pas dire que sommes indifférents à leurs évolutions dans un sens ou dans l'autre.

Nous observons que le courant classiquement appelé « gaulliste » est largement en recul sur cette question tandis que des évolutions sont constatées parmi les adhérents et les élus de partis classés à gauche, au-delà des partis engagés de longue date. Et nous ne négligeons pas ces avancées.

Car nous ne mélangeons pas les genres. On peut avoir, chacune et chacun, des engagements politiques et ses opinions sur la politique française. Mais nous ne prenons pas parti, par exemple, sur l'aéroport de Notre-Dame des Landes ou bien sur le mariage pour tous. Ce n'est pas l'objet de notre association.

S'agissant des syndicats les choses avancent aussi très nettement et nous explorons tous les possibles ainsi que nous l'avons fait lors du colloque au Sénat sur la colonisation.

Autre question : nous affirmons que notre association est laïque. C'est vrai. Elle n'est pas pour autant athée et professant l'athéisme.

Des réticences existent encore sur ce point dans notre association alors que, « celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas », peuvent se retrouver évidemment dans ce commun combat.

Cela vaut bien sûr pour les chrétiens qui prennent des positions très significatives, comme ce texte intitulé *Le défi de la paix* mais aussi, c'est un fait nouveau à souligner, pour les musulmans.

Nous devons être largement ouverts à eux car nous n'avons aucune leçon à donner en la matière tandis que nous refusons l'islamophobie qui galope.

Nous savons que leur foi peut être un moteur d'engagement, en particulier pour cette cause. Il faut le dire et le redire : il s'agit d'un conflit politique même si la religion y est instrumentalisée ici et là.

Rassembler sur la base de principes et en tenant compte des réalités et des possibles – telle est notre démarche. Elle ne s'oppose pas à des formes plus médiatiques de protestation dès lors que celles-ci nous permettent d'être entendus et d'avancer. Nous ne savons pas bien faire de ce point de vue, il faut le reconnaître.

Bref, rassembler et rassembler encore, on doit en avoir tous la conviction profonde, rassembler résolument c'est l'unique, la seule clé du succès et c'est le soutien le plus précieux et le plus efficace que nous pouvons apporter à nos amis palestiniens.

### **3. Ma troisième et brève réflexion portera sur notre association. Durant la dernière période nos forces et nos groupes locaux se sont développés ; nous avons multiplié les initiatives et relancé tous les groupes de travail. Nous sommes plus écoutés et respectés.**

Le CRIF nous le rend bien d'ailleurs en nous ciblant comme il le fait dans un procès contre moi en tant que président de notre association.

Cela dit, et c'est mon unique remarque, ce que les Palestiniens attendent de nous c'est d'abord et avant tout un soutien politique.

Voilà sans doute le point principal à améliorer pour l'association. Être toujours plus tendu vers l'opinion publique pour dénoncer, pour proposer, pour agir et rassembler. La bataille pour gagner l'opinion publique c'est le point central de notre action. Cette remarque découle du reste et ce doit être le point nodal de toute notre association. Entraîner au maximum et sur tout le territoire national. Cela inclut donc encore un très net renforcement de nos adhérents et de nos groupes locaux. C'est vraiment possible, notamment dans les grandes agglomérations. Nous sommes la plus importante association de solidarité avec la Palestine mais soyons clairs : même si nous avons

très fortement progressé – et on ne peut séparer cette progression de nos choix politiques antérieurs – nous sommes seulement 4 200 en France. Nous ne sommes largement pas assez nombreux.

Dans ce cadre les missions sur place sont franchement majeures. Nous devons renforcer cette dimension de notre association, vers tous les secteurs évoqués plus haut.

On nous le demande et chacun et chacune le sait : quiconque va sur place en revient transformé. Et s'engage. Renforcer cette dimension politique de notre action est décisif au point où nous en sommes.

Il faut que nous entraînés des dizaines et des dizaines de milliers de personnes, de jeunes.

Un très gros travail nous attend. Et sans qu'il soit mis en cause en aucune manière à l'autonomie des groupes locaux, il devrait pouvoir être possible de mener en même temps une ou plusieurs campagnes politiques de toute l'association sur toute la France, ceci pour donner plus de lisibilité et d'efficacité à notre association.

Le rapport propose une série d'améliorations à apporter en ce sens. Une fois enrichies et adoptées ces recommandations doivent entrer dans la vie. Plutôt que d'être amarrés dans un petit port, voiles baissées, nous voulons rompre les amarres et prendre la haute mer voiles déployées.



Telles sont les trois remarques que je voulais formuler pour introduire notre débat sur le rapport d'orientation de notre association.

Quant à moi je ne vous dis pas « au revoir ! » mais simplement « à bientôt ! ». Et merci à toutes et à tous de m'avoir supporté ces quatre dernières années passées ! Devant vous j'ose émettre un rêve modeste et fou tout à la fois : j'espère simplement avoir été un peu utile ces quatre années durant...

Merci de votre attention et place à la discussion !

**Jean-Claude Lefort**

# Rapport d'orientation adopté par le 4<sup>e</sup> Congrès de l'AFPS

## INTRODUCTION

En cette année 2013, le combat pour les droits nationaux du peuple palestinien, dont la réalisation est la condition sine qua non d'une paix durable au Proche-Orient, se situe au cœur d'un processus contradictoire.

Le peuple palestinien a obtenu une série d'avancées sur la scène diplomatique vers la reconnaissance de ses droits nationaux, alors même que sur le terrain les dirigeants israéliens ont intensifié la colonisation, sapant délibérément les fondements de la solution à deux États et continuant à dénier aux réfugiés leurs droits individuels et collectifs.

Après avoir analysé le contexte général dans lequel elle s'inscrit, nous chercherons à préciser notre stratégie et aborderons les moyens d'action et les mesures d'organisation à prendre pour la mettre en œuvre.

## 1 LE CONTEXTE GÉNÉRAL

### 1.1 La politique du gouvernement israélien contre les droits du peuple palestinien.

**1.1.1 L'orientation du gouvernement israélien** a été répétée à plusieurs reprises par Benyamin Netanyahu, de la tribune du Congrès des États-Unis à celle des Nations unies. Elle se caractérise par le refus de toute mise en œuvre du droit international : refus d'un État palestinien indépendant dans les frontières de 1967, refus du démantèlement des colonies, refus d'un partage de Jérusalem, refus de reconnaître l'expulsion des Palestiniens de 1947-1949 et de 1967 et de la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés avec toutes les conséquences qu'elle implique, alors même qu'elle a conditionné l'admission de l'État d'Israël à l'ONU.

**1.1.2 Sur le terrain, cette politique se manifeste par l'intensification de l'accaparement des terres palestiniennes** et des ressources en eau, par la construction de nouvelles colonies ou l'extension des colonies existantes, en Cisjordanie et spécialement dans et autour de Jérusalem, par la poursuite de la construction du Mur, par le transfert des populations bédouines des vastes zones C (zone E1, vallée du Jourdain, Sud-Hébron), et par la poursuite du siège, illégal et inhumain, de Gaza, par l'utilisation systématique de l'arme de la détention politique arbitraire de milliers de prisonniers, de l'utilisation de la torture, et de la poursuite de la politique d'assassinats ciblés. Toutes ces exactions constituent des violations graves de la 4<sup>e</sup> Convention de Genève et sont des crimes de guerre.

**1.1.3 Cette politique vise, directement, l'annexion d'une partie de la Palestine occupée** reconnue comme État observateur le 29 novembre 2012 par l'Assemblée générale de l'ONU, et qui pourtant ne recouvre que 22 % de la Palestine historique, réduisant la Cisjordanie à quelques îlots (ou ban-toustans) palestiniens.

**1.1.4 Le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP)** dans sa session du Cap a conclu que cette politique violait la Convention sur l'élimination de l'apartheid, qui constitue un crime contre l'humanité. Dans sa session de New York, le TRP a également mis en avant la notion de « sociocide ». Nous en approuvons les termes et les conclusions.

**1.1.5 La politique israélienne doit être analysée d'une manière globale.** Elle prend des formes différentes suivant la situation (Israël, Jérusalem, autres « zones » de Cisjordanie, Gaza, réfugiés...) selon des schémas établis délibérément. Elle institue une domination militaire et coloniale sur le peuple palestinien pour mieux l'exploiter et le faire disparaître en tant que peuple, en le déstructurant, en transférant des populations et/ou en le poussant à l'exil, ce que recouvre la notion de « sociocide ».

**1.1.6 Quatre ans après l'offensive israélienne meurtrière de l'hiver 2008-2009 dans la bande de Gaza,** le gouvernement israélien a de nouveau choisi la fuite en avant militaire fin 2012 contre la population gazaouie au prix de centaines de vies, de milliers de blessés, de destructions massives.

#### 1.1.7 Ce choix visait plusieurs objectifs :

- Tenter d'amener la résistance palestinienne sur le terrain de la confrontation armée pour pouvoir l'écraser et la présenter comme une menace terroriste à l'opinion mondiale et aux chancelleries.
- Faire pression sur la partie palestinienne à la veille de la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État observateur.
- Tenter d'enrayer le processus de réunification du mouvement national palestinien.
- Ressouder, à la veille des élections, le consensus nationaliste dans une société israélienne marquée par la montée de la pauvreté et des inégalités.
- Faire pression sur le partenaire américain pour obtenir son soutien à l'aventure militaire contre l'Iran.

Ce choix s'est soldé par un échec, révélateur d'un nouvel état des forces dans lequel Égypte et États-Unis se sont retrouvés pour imposer le cessez-le-feu.

**1.1.8 Les élections législatives israéliennes de janvier n'ont pas modifié la situation.** B. Netanyahu, qui avait fait liste commune avec Liberman qui prône le transfert des citoyens palestiniens d'Israël, a été reconduit au poste de Premier ministre. Si plusieurs partis politiques ont centré leur campagne sur les dossiers économiques et sociaux, ils ont largement évité la question palestinienne et le chef de file de la seconde organisation politique israélienne (Yaïr Lapid) a symboliquement entamé sa campagne dans la colonie d'Ariel.

**1.1.9 L'actuel gouvernement israélien, alors qu'Israël demeure la seule puissance nucléaire de la région,** et refuse d'adhérer au Traité de non prolifération, poursuit, avec le soutien implicite de l'administration Obama, sa campagne en faveur d'une offensive militaire contre l'Iran dont les conséquences seraient incalculables pour les populations concernées, pour la région et pour la paix mondiale.

## 1.2 Le repositionnement stratégique du mouvement palestinien.

### 1.2.1 De la négociation en tête-à-tête, au recours à l'ONU

**a.** L'OLP, en charge de la négociation avec Israël, a fait le constat de l'impasse d'une négociation en tête-à-tête, ou sous les auspices des pays dominants (Oslo, Camp David, Annapolis, Quartet), soumise au seul rapport des forces entre occupant et occupé.

**b.** Contre le refus du droit par le gouvernement de Tel-Aviv et contre la politique des faits accomplis sur le terrain, l'inertie, voire la complicité des États Unis et de l'UE, l'OLP a donc décidé d'une stratégie multilatérale en s'adressant aux Nations unies et en prenant le droit international comme point de référence.

**c.** Il s'agissait d'obtenir l'admission de l'État de Palestine à l'ONU, préalable à toute négociation sur la mise en œuvre du droit international, comme outil pour arriver à une solution juste au Proche Orient.

**d.** Dans cette voie, l'OLP a obtenu de premiers acquis, insuffisants, mais de portée historique :

Admission de l'État de Palestine à l'Unesco, puis admission en tant qu'État observateur aux Nations unies qui ouvre l'accès à tous les actes de la vie internationale : l'État de Palestine peut adhérer au statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI); il peut signer toutes les conventions internationales. Enfin, la Palestine peut demander à entrer dans toutes les institutions spécialisées de l'ONU, par exemple dans l'Organisation mondiale des douanes ou dans l'Organisation maritime internationale.

### 1.2.2 La réunification du mouvement national palestinien

**a.** La division politique et géographique entre les deux principaux courants du mouvement national palestinien, Fatah et Hamas, représentait une victoire stratégique pour les dirigeants israéliens.

**b.** La réunification, réclamée de longue date par l'ensemble

des Palestiniens, et notamment l'appel unitaire des prisonniers politiques et engagée au Caire en avril 2011, est une nécessité vitale afin de mener efficacement la lutte contre l'occupation de la Palestine.

**c.** En dépit de l'opposition de caciques des deux camps, elle est poussée par :

■ une forte exigence populaire, depuis les manifestations du printemps 2011, réclamant la fin de l'occupation israélienne et de la division palestinienne, particulièrement sensible dans la jeunesse.

■ l'échec des deux stratégies, celle d'une négociation bilatérale sans rapport de forces, et celle de la seule lutte armée face à l'agression de l'occupation et du siège israéliens.

■ les bouleversements politiques dans le monde arabe qui modifient les alliances traditionnelles de ces deux courants principaux et les obligent à une révision stratégique.

**d.** Ce processus qui peut seul mettre un terme à la division entre Gaza et la Cisjordanie

■ s'est traduit par la libération des prisonniers politiques de part et d'autre et doit passer par le respect des libertés individuelles et démocratiques.

■ a rapproché les positions stratégiques des deux principaux courants Fatah et Hamas, ce dernier laissant l'OLP négocier l'établissement d'un État palestinien dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et la mise en œuvre de la résolution 194.

■ permet d'envisager de nouvelles élections dans l'ensemble du territoire occupé, gage de participation à la vie politique de la nation revendiquée par la population palestinienne.

■ permettra, avec la réunification de l'ensemble du mouvement palestinien, une réflexion stratégique sur l'avenir de l'OLP représentant l'ensemble du peuple palestinien, dans les territoires occupés ou sous blocus de Cisjordanie et Gaza, pour les réfugiés et la diaspora.

### 1.2.3 Le développement de la résistance populaire.

**a.** Dans ce contexte, se renforce la résistance populaire palestinienne. Les Palestiniens ont légitimement le choix des moyens qu'ils mettent en œuvre pour leur libération y compris la lutte armée. Le choix d'une résistance, à la fois populaire et non armée, s'inscrit dans le contexte d'un combat asymétrique.

**b.** Cette résistance populaire non armée est soumise à une répression intense tant de la part des colons que de l'armée israélienne, démonstration a contrario de son efficacité.

**c.** À côté des mobilisations contre le Mur et la colonisation, qui se poursuivent et s'étendent à de nouveaux villages, le mouvement populaire prend des formes nouvelles, avec les « villages de tentes » contre la confiscation des terres, ou les manifestations pour la libération des prisonniers, ceux-ci étant mobilisés notamment dans de très dures grèves de la faim.

**d.** Ce mouvement qui a le soutien des partis politiques palestiniens, bénéficie de l'appui du mouvement de solidarité international et des anticolonialistes israéliens.

## 1.3 Une situation internationale mouvante.

### 1.3.1 bouleversements dans le monde arabe.

**a.** Les soulèvements populaires dans le monde arabe constituent un tournant de portée historique dont nous ne pouvons encore mesurer tous les effets sur les sociétés concernées et les alliances régionales en recomposition.

**b.** Ces soulèvements aux causes multiples, où la jeunesse et les femmes ont joué un rôle essentiel, revendiquent tous la démocratie, la fin de l'arbitraire, la liberté, la justice et notamment la justice sociale, la fin de régimes prédateurs et policiers, et renouent avec une dignité nationale longtemps bafouée.

**c.** Ils ont eu notamment pour résultat d'apporter une liberté beaucoup plus grande aux mouvements de solidarité avec le peuple palestinien, dans des pays comme l'Égypte et la Tunisie.

**d.** En dépit des répressions sanglantes ou massivement meurtrières qu'ils doivent affronter, ils ébranlent ou défont des régimes en place, dont certains étaient des alliés importants pour les pays occidentaux. Israël, de son côté, est confronté à une inévitable révision de son positionnement dans la région.

**e.** Il en découle en France et en Europe une perception contradictoire : positive face aux aspirations à la liberté, plus circonspecte lorsqu'elle se traduit par la victoire de mouvements issus d'un islam politique très composite, souvent remis en cause à l'épreuve du pouvoir.

Ces perceptions pèsent sur les lectures du conflit israélo-palestinien et nous appellent à être vigilants quant à la lecture politique et non religieuse que nous devons faire du conflit colonial d'Israël contre le peuple palestinien, en dépit de l'instrumentalisation fréquente du fait religieux.

### 1.3.2 La fin d'un monde unipolaire

**a.** Les années 1990 et suivantes ont été marquées par un discours sur un nouvel ordre international fondé sur le droit qui devait se substituer à celui de la guerre froide. En fait, il s'est traduit par l'affirmation de la superpuissance des États-Unis et de son ambition hégémonique au détriment du droit international et de la multipolarité internationale.

**b.** La stratégie de « guerre contre le terrorisme », menée après 2001 au détriment des peuples et au prix de centaines de milliers de vies humaines, a produit un discours sur le thème : « eux ou nous ». Elle a alimenté le discours israélien identifiant résistance palestinienne et terrorisme, et permis à Israël de déployer un terrorisme d'État au nom de la guerre préventive, par définition sans limite, et contraire aux règles fondamentales du droit.

**c.** Les bouleversements dans le monde arabe et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, comme les États latino-américains, ont contribué à modifier la donne.

**d.** C'est dans ce contexte qu'interviennent les premiers succès de la diplomatie palestinienne, les rapports de l'ONU et de ses agences, aux importantes conséquences politiques et juridiques, depuis le rapport Goldstone jusqu'à celui du Conseil des droits de l'homme condamnant la colonisation de mars 2013.

### 1.3.3 L'obstacle américain à la paix.

**a.** Le premier mandat de Barack Obama a commencé par une promesse de redéfinition de sa stratégie vis-à-vis du monde arabe et par des exigences vis-à-vis des dirigeants israéliens quant à leur politique de colonisation. Il s'est terminé par un renoncement sur ces deux terrains.

**b.** Ainsi les États-Unis, sous la présidence d'Obama, ont-ils opposé leur veto au Conseil de sécurité, en février 2011, à une condamnation de la colonisation, avant de menacer d'en user contre l'admission de l'État de Palestine à l'ONU. Washington a voté contre l'admission de l'État de Palestine à l'Unesco et contre son admission à l'ONU, fût-ce comme État observateur, alors qu'il dit prôner l'édification d'un État palestinien à côté d'Israël et envisageait son admission à l'ONU... fin 2011 Mais Obama les conditionne à des négociations directes et donc à l'accord préalable de l'occupant.

**c.** Son second mandat semble bien rester soumis au lobby pro israélien, alors même que le soutien à la politique israélienne compromet les relations des États-Unis avec un monde arabe en plein bouleversement, ou avec la Turquie, pilier de l'Otan en Méditerranée. Les premières démarches du président américain au Proche Orient indiquent que la question palestinienne n'est pas prioritaire dans l'agenda du gouvernement des États Unis.

### 1.3.4 L'hypocrisie européenne perdue.

**a.** L'Union européenne et la France ne cessent de donner des gages à la politique des dirigeants israéliens contrairement à des positions de principe, verbales, favorables à l'établissement d'un État palestinien indépendant dans les conditions du droit international. Ainsi, après l'intégration d'Israël à l'OCDE (en intégrant, illégalement, au bilan économique d'Israël celui des territoires palestiniens et syriens occupés), l'ACAA a-t-il marqué un « rehaussement » de fait des relations de l'UE avec Israël. Autant de gages encourageant la politique israélienne en lui assurant l'impunité.

**b.** Ceci dit, une partie des États européens, dont la France sous la présidence de Nicolas Sarkozy puis sous celle de François Hollande, ont voté pour l'admission de la Palestine à l'Unesco puis comme État observateur à l'ONU.

**c.** Mais la diplomatie française qui écarte aujourd'hui la reconnaissance de l'État de Palestine, continue de prôner, à l'instar des États-Unis, la reprise de négociations directes et sans conditions, position dont on sait qu'elle laisse le champ libre à la poursuite de la colonisation. De facto, il s'agit d'un autre gage donné au refus israélien du droit et à sa politique qui peut ainsi se poursuivre.

**d.** Aucune mesure n'a été prise pour s'opposer au choix israélien d'intensifier la colonisation et de bloquer les fonds palestiniens après le vote de l'ONU, sinon des vœux pieux. Bien au contraire l'UE cherche à accroître les échanges économiques avec Israël.

**e.** Le Tribunal Russell dans ses différentes sessions a bien analysé les complicités des États, des entreprises, et

des institutions internationales dans le maintien de l'impunité israélienne.

**f.** L'UE soutient et parfois aggrave les sanctions contre l'Iran et la dite « menace » nucléaire iranienne, sans un mot sur l'armement nucléaire israélien qui menace l'ensemble du Moyen Orient

**g.** Cependant la colère manifestée par la majorité des opinions publiques après les massacres israéliens dans la bande de Gaza et les prises de conscience de l'opinion ont amené certains États de l'UE à mettre en cause les conditions de la commercialisation des produits des colonies et poussé certaines institutions à désinvestir des colonies. Ces premiers pas timides ouvrent une brèche et posent en filigrane la question des sanctions, tout comme le dernier rapport des chefs de missions diplomatiques de l'UE.

## 2 NOTRE STRATÉGIE

C'est dans ce contexte général que nous agissons. L'objet même de notre Association est le soutien au peuple palestinien pour la reconnaissance et la réalisation de ses droits nationaux. De son droit à l'autodétermination découle, comme le droit international le lui reconnaît, son droit incontestable à édifier un État, comme proclamé dans la déclaration d'indépendance du 15 novembre 1988 L'ensemble des résolutions de l'ONU concernant la Palestine, depuis les résolutions 181 et 194 jusqu'à celle du 29 novembre 2012, constitue le socle et le point d'appui fondamental pour développer notre action.

### 2.1 La stratégie palestinienne et nous.

**a.** Nous ne nous substituons pas aux Palestiniens dans leurs choix politiques, ni ne nous immisçons dans leurs débats sur les formes et la nature de l'État, pas plus que sur le type de développement qu'ils entendent mettre en œuvre.

**b.** Notre position de principe est de soutenir les efforts pour reconstruire l'unité nationale palestinienne au sein de l'OLP en y intégrant les forces qui demandent à la rejoindre (Hamas, Jihad islamique, Al Moubadara...), condition sine qua non de la réalisation des objectifs nationaux palestiniens.

**c.** Nous pouvons avoir des points de vue divers sur la stratégie dont devraient se doter les Palestiniens, mais elle relève de leur souveraineté, pas de notre responsabilité. Nous sommes à leur écoute pour populariser leur lutte, dans les conditions propres à la société française.

Nous devons nous unir autour de ce qui relève de notre responsabilité : agir dans la société française.

### 2.2 Notre objectif central : faire changer la politique française.

Le pouvoir politique doit s'engager dans la voie des sanctions contre l'impunité d'Israël. Il nous faut agir pour que la France, quel que soit son gouvernement, s'en tienne fermement aux principes qui fondent le droit des peuples, pour

qu'elle soit en cohérence avec son vote à l'ONU pour l'État de Palestine et pour qu'elle s'oppose à la politique israélienne du fait accompli menée depuis la création de l'État d'Israël. La France, membre permanent du Conseil de sécurité et qui dispose d'un poids non négligeable en Europe et dans le monde, doit agir pour que l'ONU, conformément aux dispositions de sa Charte, et l'UE s'emparent réellement du problème, faisant ainsi contrepoids au soutien inconditionnel des États-Unis. Elle doit aussi prendre au niveau français les mesures ad hoc qui relèvent de sa souveraineté.

### 2.2.1 Impliquer tous les niveaux du pouvoir politique.

Nous devons saisir toutes les occasions pour intervenir auprès des partis politiques, des collectivités, des parlementaires nationaux ou européens, et bien sûr du pouvoir central, en leur rappelant les violations du droit par Israël, et la nécessité pour eux de s'engager dans une politique de pressions et sanctions multiformes. Plus il sera évident que nos positions sont partagées par nos concitoyens, plus les responsables politiques seront contraints d'en tenir compte. Il est donc essentiel de gagner la bataille de l'opinion.

### 2.2.2 Gagner l'opinion publique en vue de sa mobilisation

Nous savons la difficulté de l'entreprise : les tenants d'un alignement inconditionnel sur la politique israélienne gardent un accès direct aux sphères du pouvoir.

**a.** Pour gagner cette bataille, il nous faut avoir en permanence le souci de l'élargissement, sur la base de nos principes et de notre charte : travail en direction des élus, des partis, syndicats, mouvements de jeunesse, organisations de défense des droits de l'homme, organisations à références religieuses, dans le respect de la laïcité, de l'indépendance et du champ d'intervention de chacun. Un tel élargissement nécessite celui de notre audience auprès de l'ensemble des citoyens épris de justice et de liberté. Avec les partis politiques français, à l'exception des formations racistes et xénophobes, nous cherchons des convergences, en mesurant les évolutions chez les uns ou les autres et en affirmant notre indépendance et notre refus de toute instrumentalisation ou ingérence.

**b.** Cette politique ambitieuse de recherche de convergences doit s'accompagner d'un travail régulier en direction des acteurs de la culture, du spectacle ou du sport ayant accès aux médias.

**c.** Notre volonté d'élargissement ne relève pas de la tactique, c'est un choix stratégique dans lequel s'inscrivent nos actions et campagnes et qui leur donne tout leur sens.

Ce que nous avons réussi avec le vote positif de la France à l'ONU est un exemple de cette capacité de mise en mouvement qu'il nous faut renforcer.

### 2.2.3 Dans l'immédiat, tirer les conséquences du vote à l'ONU.

C'est aujourd'hui le défi à relever : faire que la France tire les conséquences de son vote à l'ONU.

**a.** On en est loin puisque le Président de la République et

le Ministère des Affaires étrangères reprennent le refrain sur l'urgence de négociations directes et sans préalables. Il nous faut déconstruire ce « raisonnement » directement tiré du discours israélien. Non, il n'est plus de négociation possible en tête-à-tête alors qu'une des parties pousse jour après jour son avantage sur le terrain sans provoquer plus que des condamnations verbales. Il faut contraindre Israël à reculer dans son entreprise de colonisation, de dépossession et d'épuration ethnique. À nous de marteler ce message et de faire que la France ne puisse plus esquiver la question des sanctions.

**b.** Nous avons des points d'appui précieux avec le rapport de la mission d'investigation du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, les rapports des chefs de mission diplomatique de l'UE en poste à Jérusalem et Ramallah, ou, au niveau de la société civile, les travaux et conclusions du Tribunal Russell sur la Palestine et le rapport des 22 ONG (« La paix au rabais »). La France doit s'engager sur la voie des sanctions et mettre cette question à l'ordre du jour de l'UE.

**c.** L'interdiction de l'importation des produits des colonies sur le marché européen doit s'imposer comme une réponse incontournable à ces violations, la suspension de l'accord d'association UE-Israël restant notre objectif stratégique.

**d.** La France doit mettre un terme à toute coopération militaire impliquant tant l'armée que des entreprises françaises.

**e.** De même, la France doit user de son influence pour que les sociétés, les universités et autres institutions israéliennes ayant des liens avec la colonisation, l'occupation, ou le secteur de l'armement ne puissent pas avoir accès aux financements européens et soient exclues des programmes communautaires.

**f.** Ces objectifs sont partie intégrante de l'ensemble des revendications palestiniennes que nous soutenons : fin du blocus de Gaza, de la colonisation, des discriminations, libération des prisonniers politiques, reconnaissance du droit au retour des réfugiés...

## 3 NOS MOYENS D'ACTION

Notre solidarité avec le peuple palestinien s'exprime concrètement ici pour faire changer la politique française et là-bas pour soutenir sa lutte.

### 3.1 En France, nos actions s'adressent aux citoyens et au pouvoir politique.

Le développement d'un mouvement d'opinion passe d'abord par l'information :

Faire comprendre la réalité de la politique israélienne d'occupation et de la situation faite au peuple palestinien.

L'idée courante que « c'est compliqué » aboutit à renvoyer dos-à-dos les deux côtés. Il nous faut travailler à déconstruire les représentations et les idées reçues en nous adressant à l'ensemble de la société française avec des outils appropriés. Aux responsables politiques qui prônent une « position équilibrée » entre les parties, nous disons qu'exiger qu'Israël cesse de violer

le droit international, ce n'est pas importer le conflit en France. À l'inverse, cautionner un tel déni de justice est le meilleur moyen pour renforcer les tenants du « conflit de civilisations ».

#### 3.1.1 S'adresser à toutes les composantes de la société française.

**3.1.1.1** Aller au-devant de la population. Tractage dans la rue ou devant les magasins, soirées d'information et culturelles, tournées en France de Palestiniens, dates marquantes, etc. : toutes ces occasions doivent être mises à profit pour expliquer. Cela suppose également un travail de formation de nos adhérents. Le relais de la presse est important pour démultiplier l'impact de nos actions. Depuis deux ans, le développement de liens avec la presse au niveau national porte ses fruits. Mais nous sommes loin du compte. Il nous faut poursuivre ce travail à l'échelle locale en établissant des liens suivis avec les journalistes.

**3.1.1.2** Nous constatons un intérêt et une mobilisation ponctuelle des jeunes sur la question palestinienne. Nos actions, nos modes d'actions doivent être pensés avec le souci de sensibiliser la jeunesse. Il nous faut tenir compte de sa diversité (étudiants, jeunes travailleurs, jeunes des quartiers populaires et des milieux ruraux...) et de sa mobilité. L'organisation de missions en Palestine est un moyen d'accroche très intéressant pour la constitution de réseaux et de relais d'information de même que l'organisation de manifestations culturelles et sportives. Les contacts avec les mouvements de jeunesse sont à engager ou à poursuivre là où ils existent ainsi qu'il a été fait au niveau national.

**3.1.1.3** Les organisations syndicales sont aussi des relais d'information et de mobilisation. Les contacts nationaux sont nécessaires, mais la réalité locale est diverse. On veillera donc à avoir la meilleure complémentarité possible entre le national et les groupes locaux pour informer et contacter les syndicats, et les associer autant que possible à nos actions.

**3.1.1.4** Notre association est laïque. Elle doit s'adresser aux milieux confessionnels avec un message clair mettant en évidence le caractère fondamentalement politique de cette question.

#### 3.1.2 Nos partenaires et interlocuteurs.

**3.1.2.1** La Plateforme des ONG et le Collectif National sont les partenaires privilégiés de l'élargissement que nous recherchons. Il faut poursuivre notre investissement dans ces structures en étant attentif au respect des différentes composantes et à la recherche d'un consensus évitant toute hégémonie ou fuite en avant. Partout où cela est possible, et en fonction des réalités locales, les groupes locaux rechercheront un élargissement de leurs actions sur ces bases dans des collectifs ponctuels ou pérennes.

**3.1.2.2** Confirmer notre implication dans le mouvement de solidarité international.

Les campagnes pour la levée du blocus de Gaza, dont la campagne « Un bateau pour Gaza » (avec la Flottille de la Liberté),

ont montré l'intérêt d'un soutien international. Si d'autres initiatives se présentent au niveau international, nous y participerons dans la mesure où elles seront suffisamment structurées avec des objectifs que nous partageons et définis démocratiquement.

Nous chercherons dans toute la mesure du possible à ce que ces actions soient menées dans le cadre de la Coordination Européenne des Comités Palestine (CECP), dans laquelle nous nous impliquons. Elle a un rôle prioritaire à jouer pour relayer des campagnes à l'échelle européenne et faire pression sur la politique de l'UE. Cette coordination doit fonctionner sur la base de sa charte avec un bureau élu selon ses statuts.

#### 3.1.2.3 Convaincre les élus.

Les élus et collectivités territoriales jouent un rôle privilégié : ils sont le principal relais de nos demandes vers le pouvoir politique national. Par ailleurs, leur engagement dans le soutien au peuple palestinien, notamment à travers le Réseau de Coopération Décentralisé pour la Palestine (RCDP), renforce et donne du poids à notre propre action auprès des citoyens.

On a vu récemment que notre travail d'interpellation auprès des parlementaires et responsables politiques a porté ses fruits dans la campagne pour le vote à l'ONU.

Il nous faut poursuivre les contacts établis à cette occasion en repérant ceux qui se sont impliqués. Des contacts directs avec les ministères concernés et la Présidence sont à rechercher.

Ces contacts politiques s'effectuent au niveau national, mais ils devront également être relayés à l'échelon régional et local.

Nous nous adressons à toutes les organisations politiques à l'exception de celles à caractère raciste et xénophobe.

Nous constatons que la question palestinienne ne fait pas l'objet de positions unanimes dans plusieurs partis politiques. Il nous faut prendre appui sur les positions qui vont dans un sens positif.

Si notre action est bien politique, elle reste indépendante de tous les partis, en France comme en Palestine.

#### 3.1.2.4 Mobiliser les collectivités locales françaises pour le jumelage avec des collectivités palestiniennes

Le jumelage de collectivités locales françaises avec des collectivités palestiniennes est globalement faible au regard du potentiel français dans ce domaine. Ces dernières années, certaines collectivités avaient voté des motions de soutien au peuple palestinien (notamment lors de l'attaque contre Gaza en 2008-2009) et certaines avaient depuis engagé des opérations de jumelage.

Ces opérations permettent aux citoyens d'une collectivité d'être en contact avec la Palestine et les Palestiniens. Ces opérations ont aussi une portée politique au niveau local puisqu'elles contribuent à la légitimation des droits du peuple palestinien (vote en délibération, communication) et créent des solidarités. Elles sont l'occasion d'échanges citoyens entre les deux collectivités et facilitent la mobilisation des associations.

#### 3.1.3 Des outils rassembleurs et porteurs de sens.

Nous cherchons en effet une large mobilisation pour mettre fin à l'impunité et isoler l'État d'Israël.

#### 3.1.3.1 L'information est essentielle.

Cela repose sur une analyse claire et mobilisatrice pour mettre en évidence la situation d'occupation et de colonisation illégales.

#### 3.1.3.2 Les campagnes nationales ou internationales.

Le lancement de campagnes permet d'amplifier nos actions et de les rendre plus visibles et plus efficaces. Il faut cependant éviter la dispersion et s'assurer de la coordination avec nos partenaires. Nous participons à des campagnes avec le souci de mobiliser largement et de ne pas nous isoler. C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement dans la campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) et la campagne de solidarité avec les prisonniers, qui répondent à cet objectif.

#### 3.1.3.3 Dynamiser le boycott citoyen.

**a.** Nos actions d'appel au boycott sont partie intégrante de notre stratégie d'élargissement et se sont développées depuis le Congrès de 2011. Elles s'inscrivent dans la campagne internationale BDS initiée par les organisations de la société civile palestinienne en 2005. Nous les poursuivons en incitant notamment les GL qui n'ont pas encore travaillé sur cet axe à le faire.

**b.** Le boycott s'adresse aux citoyens et ne vise pas d'abord un impact économique. Il a pour but principal de dénoncer la spoliation du peuple palestinien par Israël, de mettre en cause massivement l'image et la politique des dirigeants israéliens et contribuer ainsi à l'isolement de cet État pour l'amener à mettre fin à l'occupation de la Palestine.

**c.** Le boycott de tous les produits israéliens est parfaitement légitime. Dans le cadre de notre stratégie d'élargissement, en prenant en compte l'état actuel de la mobilisation, nous cibons principalement – mais non exclusivement – les produits des colonies.

L'appel au boycott des produits des colonies permet en effet de rassembler largement en mettant directement en cause la colonisation, illégale et au cœur de la politique expansionniste d'Israël. Il implique l'appel aux institutions nationales et européennes à interdire l'importation de ces produits, conformément aux dispositions de la 4<sup>e</sup> convention de Genève. En parallèle, on exigera leur identification par un étiquetage précis.

**d.** Nous travaillons à construire le rassemblement le plus large dans le cadre du Collectif National (c'est à notre portée, comme le montre la campagne Orange), et poursuivons actuellement notre participation au collectif BDS France au niveau national en tant qu'observateurs.

**e.** La campagne BDS est une composante importante de notre action qui se développe par ailleurs sur beaucoup d'autres axes. C'est un moyen d'élargissement de notre audience qui concourt à l'isolement d'Israël. Le fil conducteur de la colonisation permet d'articuler le boycott avec les deux autres volets du BDS.

**f.** Nous n'excluons pas de choisir d'autres cibles pour nos actions BDS, mais ce choix doit être guidé par notre objectif

stratégique : être compris et rassembler sans disperser nos efforts. Ce n'est pas forcément de cibles plus nombreuses dont nous avons besoin, mais de plus de forces engagées dans la bataille pour obtenir des résultats.

**g.** Le boycott des institutions israéliennes sportives, universitaires et culturelles sera mis en œuvre, au cas par cas, avec le souci d'être compris, de remporter des victoires significatives en lien avec les Israéliens, qui luttent contre la colonisation aux côtés des Palestiniens.

**h.** Dans ce cadre, et au nom de la liberté d'expression, nous exigeons du gouvernement l'annulation de la circulaire Alliot-Marie, utilisée par les Parquets pour poursuivre les militants du droit appelant au boycott en les accusant de provocation à la discrimination, ce qui constitue un cas unique en Europe. Nous dénonçons en outre toutes les tentatives de faire l'amalgame entre opposition aux gouvernements israéliens et antisémitisme.

**3.1.3.4** Faire pression sur les entreprises qui profitent de la colonisation.

La campagne FT Orange est pleinement d'actualité et sera poursuivie. D'autres campagnes, appelant clairement au désinvestissement peuvent être initiées : à titre d'exemple une campagne s'adressant à Veolia peut s'inscrire dans cette logique et permettre de mobiliser des collectivités clientes de ce groupe très présent en France. Beaucoup d'entreprises présentes en France sont concernées par une implication directe ou indirecte dans la colonisation. Pour le choix de nouvelles cibles, nous devons nous interroger sur les modalités des pressions à réaliser, la mise en œuvre pratique et l'impact sur nos concitoyens que nous cherchons à mobiliser.

Il conviendra d'examiner également la possibilité de faire évoluer le code d'attribution des marchés publics, pour y introduire des critères éthiques, permettant d'écarter une société impliquée directement ou indirectement dans une violation du droit international, du droit humanitaire ou des droits de l'homme.

**3.1.3.5** Obtenir des pouvoirs publics des sanctions.

Au niveau du gouvernement français et de l'Union européenne que des sanctions économiques et diplomatiques doivent être appliquées. L'exigence d'embargo sur les produits des colonies est la suite logique de nos actions de boycott. De ce point de vue la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël reste notre objectif stratégique. Cet accord relève en effet de l'UE, mais aussi des pouvoirs publics français, puisque ratifié par le Parlement français, il a valeur de traité. Les parlementaires français constatant la non-application d'une clause essentielle relative au respect des droits de l'homme, doivent en demander la suspension.

**3.1.3.6** Populariser les conclusions du Tribunal Russell

Le Tribunal Russell sur la Palestine, au terme du travail remarquable accompli au cours des sessions de Barcelone (complicité de l'UE et de ses États membres), de Londres (complicité des multinationales), du Cap (crime d'apartheid) et New York (complicité des Nations Unies et des États-Unis - caractérisation

d'un sociocide) a rendu ses conclusions finales le 17 mars 2013. Dans le cadre du développement national de notre politique de communication et par l'implication d'un maximum de groupes locaux, nous veillerons à assurer la popularisation de ces conclusions. Nous mettrons en œuvre des actions concrètes, tant nationales que locales, afin qu'aucun élu national (député ou sénateur) ne puisse ignorer ces conclusions et notamment les mesures politiques préconisées par le TRP. Les GL auront également comme objectif de populariser ces conclusions, sous les formes qui leur conviendront, en s'appuyant notamment sur l'expertise des membres de l'AFPS qui ont assisté aux sessions du TRP.

**3.1.3.7** Populariser le rapport de la mission internationale indépendante du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les effets de la colonisation.

Le Conseil des droits de l'homme a adopté le rapport de cette mission lors de sa 22<sup>e</sup> session. Il a demandé à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de lui présenter en mars 2014 un rapport détaillant la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport de la mission. Nous populariserons ce rapport et suivrons de près les effets des résolutions votées lors de cette session.

De même, nous ferons connaître largement la résolution de l'AG de l'ONU du 29 novembre 2012 et le rapport des chefs de mission des pays de l'UE à Jérusalem et Ramallah.

**3.1.3.8** Le soutien aux prisonniers politiques.

L'emprisonnement de milliers de Palestiniens, hommes, femmes et enfants, participe de la répression politique, en violation du droit humanitaire. Cette répression vise à déstructurer la société palestinienne et à empêcher la résistance populaire de se développer. Nous devons la dénoncer vigoureusement.

La campagne de parrainage des prisonniers politiques a connu un grand succès à son démarrage, il nous faut l'amplifier et la faire vivre pour apporter un soutien dans la durée, lui donner une visibilité chez nous et faire monter la mobilisation contre cette répression injuste et criminelle. Unique par son ampleur, elle vise au parrainage de tous les prisonniers politiques palestiniens.

L'implication de l'AFPS dans la Coordination Européenne des Comités Palestine (CECP) nous aidera à faire émerger cette campagne dans d'autres pays. La participation de l'AFPS dans les conférences internationales dédiées aux prisonniers permet de faire connaître notre action comme nous l'avons fait à la conférence de Bagdad (décembre 2012) et au FSM de Tunis (mars 2013). Se basant sur le droit et les lois internationales, l'AFPS cherche à mettre en pleine lumière cette question ultrasensible pour la société palestinienne et désormais au premier plan de l'agenda politique.

Par ailleurs, l'AFPS et ses GL poursuivront leurs actions pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ce scandale d'État qu'est le refus du gouvernement français de libérer Georges Ibrahim Abdallah et de lui permettre de regagner le Liban où il est attendu. Aujourd'hui, Georges Ibrahim Abdallah est un prisonnier politique d'Israël et des États-Unis délocalisé en France.

**3.1.3.9** Le soutien aux réfugiés

La question des réfugiés est une question centrale. Malgré les termes des résolutions de l'ONU, le droit au retour leur est dénié depuis 1948.

Le sort qui leur est réservé dans les pays d'accueil en période de crise et d'instabilité politique est particulièrement précaire. C'est le cas aujourd'hui des réfugiés de Syrie et du Liban dans un contexte local et régional dramatique.

La précarité de leur situation (travail, santé, éducation, dignité, etc.) appelle la mobilisation des acteurs concernés dans les pays d'accueil et des actions d'information et de soutien en leur faveur.

Nous continuerons de défendre les revendications politiques, morales, et matérielles de tous les réfugiés, qu'ils résident dans les camps ou hors des camps, à Gaza, en Cisjordanie ou dans les différents pays où ils ont trouvé refuge.

## 3.2 En Palestine, soutenir la résistance

La résistance à l'occupation et à l'oppression sous toutes ses formes, y compris la lutte armée, est légitime et reconnue par le droit international. Depuis plusieurs années, la Résistance populaire se développe dans différentes régions de Cisjordanie et en appelle au soutien international. Notre soutien peut prendre différentes formes : liens avec les comités populaires et missions et projets sur le terrain. Missions et projets doivent être suivis d'une information des élus et de la société civile, de l'interpellation des pouvoirs publics français, et de protestations contre la répression, si possible médiatisées, en direction du gouvernement israélien ou de son ambassade.

### 3.2.1 Développer les liens avec les comités de la résistance populaire.

Les échanges avec des villages ou des quartiers engagés dans la résistance populaire constituent à la fois un soutien et un moyen de populariser en France cette forme de résistance. Nous soutenons ce mouvement en participant aux manifestations sur le terrain et plus encore par notre solidarité politique en France.

Pour renforcer son efficacité, la résistance populaire se structure en coordinations. Tout en étant attentifs à ne pas nous immiscer dans leurs débats internes, nous appuyons toutes les démarches qui concourent à son unité, en faisant savoir à nos partenaires que l'unité renforce le soutien extérieur.

### 3.2.2 Les missions et les projets.

Ces deux actions complémentaires sont à privilégier comme moyen de soutenir la Résistance.

**a.** Les missions sont un réel facteur d'encouragement et de mobilisation pour nos partenaires palestiniens. Nous sommes porteurs d'un message politique de solidarité internationale aux antipodes des discours de guerre de civilisation. C'est un point capital dans le renforcement du mouvement de résistance populaire.

Elles ont également un fort rôle mobilisateur pour les amis, les adhérents, les élus que nous emmenons. Le choc de la réalité est toujours fort et provoque indignation et envie d'agir. À nous de savoir en tirer parti. Et ainsi de renforcer nos capacités d'action et de mobilisation.

**b.** Les projets, en dehors de leurs aspects humanitaires, économiques ou culturels, ont avant tout des objectifs politiques : permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre, contribuer à leur survie et à développer l'espoir, tisser des liens avec l'extérieur pour briser l'isolement, servir de support à une popularisation de la question palestinienne.

Ils sont un moyen à privilégier pour impliquer chez nous les collectivités territoriales et leurs élus, ainsi que les citoyens dans le soutien à la cause palestinienne. Ils demandent à être développés, mieux coordonnés, si possible, et valorisés.

### 3.2.3 Les liens que nous voulons établir et pérenniser doivent prendre en compte les différentes composantes de la société palestinienne.

**a.** En Palestine occupée, malgré la difficulté d'accès et de communication, il est important de renforcer les liens avec Gaza. En Cisjordanie, Jérusalem et la zone C menacée d'annexion doivent être considérées comme prioritaires.

**b.** Les camps de réfugiés en Cisjordanie et dans les pays de la région ont besoin de notre soutien. Il est nécessaire de développer les liens avec les réfugiés palestiniens, notamment au Liban, dont la situation catastrophique a encore empiré avec l'arrivée massive de réfugiés palestiniens en provenance de Syrie. Ces actions seront conduites à travers les associations avec lesquelles l'AFPS entretient depuis longtemps un partenariat, en y organisant des missions et soutenant des projets.

**c.** Nous affirmons notre solidarité avec les Palestiniens d'Israël, contre toute spoliation de leurs maisons, de leurs terres, de leur accès aux ressources naturelles et contre toute discrimination.

Il faut aussi renforcer les contacts avec les organisations anti-colonialistes israéliennes ou palestiniennes d'Israël, de même qu'avec les députés de la Knesset qui se battent pour les droits des Palestiniens vivant en Israël.

## 4 L'AFPS : PROGRÈS, FAIBLESSES ET AMBITIONS

### 4.1 Progrès.

**4.1.1** Notre association peut mettre à son actif des progrès incontestables dans son activité et son rayonnement qui ne sont pas sans liens avec ses choix politiques et son expression publique. Elle est reconnue et respectée, en France comme en Europe et, sur place, en Palestine comme en Israël, par nombre d'élus(e)s, de personnalités, d'institutions, d'organisations.

**4.1.2** Elle a connu une progression sensible en nombre d'adhérents et de groupes locaux. Ses groupes de travail ont contribué à lui donner du dynamisme.



**4.1.3 Les pistes de travail que nous avons relevées comme indispensables** lors de notre dernier congrès ont commencé à être réellement mises en œuvre.

**4.1.4 Nous sommes réunis à ce congrès avec une AFPS plus forte, plus active, mieux écoutée et plus influente.**

**4.1.5 Ces progrès ne peuvent néanmoins pas nous cacher nos insuffisances** qu'il faut relever et corriger. C'est une question majeure.

## 4.2 Faiblesses.

Sans les hiérarchiser nous pointerons quelques faiblesses ou insuffisances réelles.

**4.2.1 Notre implantation et nos effectifs restent insuffisants malgré les progrès enregistrés.** Pour en prendre la mesure, faisons le ratio entre le nombre de membres de l'AFPS et la population concernée par le territoire couvert, spécialement dans les grandes agglomérations. De même, nous restons absents de larges zones. De plus, nous constatons un « turnover » trop important parmi nos adhérents. Il nous faut chercher les raisons de cette situation et prendre les moyens d'y remédier.

**4.2.2 Les jeunes.** Nous avons avancé sur ce point mais sommes encore loin du compte. Il faut, là aussi, en rechercher les causes et les dépasser...

**4.2.3 Campagnes nationales.** Ces campagnes sont nécessaires pour donner toute sa lisibilité à notre association et pour montrer sa cohérence. Leur mise en œuvre inégale par les GL sur le territoire constitue cependant une limite à leur efficacité. De même, nombre d'initiatives locales à l'occasion de dates symboles sont insuffisamment coordonnées nationalement, ce qui ne permet pas de leur donner l'ampleur médiatique qu'elles méritent. Enfin la question est posée par certains de l'opportunité de la multiplication des campagnes sur une courte période sans qu'il ne soit procédé à leur évaluation.

**4.2.4 Relations extérieures.** Malgré les progrès constatés dans les contacts avec la presse depuis le recrutement d'un(e) chargé(e) de presse, notre visibilité dans les grands quotidiens nationaux et régionaux reste insuffisante. Nous manquons également encore de contacts suivis avec les personnalités et les élus.

**4.2.5 Groupes de Travail et Conseil national.** Les GT mis en place par le CN ont produit un réel travail, de réflexion, d'élaboration d'outils et de propositions. Ils constituent ainsi une contribution forte du CN à la mise en œuvre de la politique de l'association, définie par le Congrès. Mais il faut aller plus loin pour renforcer le rôle du CN et son articulation avec le BN.

**4.2.6 Communication interne.** Les informations transmises

par les GL vers le national progressent, mais restent insuffisantes. Il faut que chacun ait le souci de faire connaître et mettre en valeur le travail des groupes locaux d'une part, de l'association nationale d'autre part.

## 4.3 Comment être à la hauteur de nos ambitions ?

### 4.3.1 Renforcer l'AFPS :

**4.3.1.1** Une AFPS plus nombreuse et présente sur tout le territoire.

Il faut procéder à un double effort. D'une part, chercher à « garder » d'une année sur l'autre nos adhérent(e)s et à en gagner de nouveaux. D'autre part, chercher à implanter les GL sur les territoires dont nous sommes absents. Les GL doivent chercher à susciter des créations de groupes dans les zones proches d'eux. Les potentiels de développement ne manquent pas. La « cause palestinienne » bénéficie en France d'une opinion favorable très étendue : à nous de faire passer de la sympathie à l'action. Il nous faut pour cela aller vers cette opinion dans toute sa diversité.

#### 4.3.1.2 L'AFPS et les jeunes

La moyenne d'âge de notre association est élevée. En tenant compte des réalités de la jeunesse nous pouvons nous élargir nettement vers elle dans toute sa diversité tant sont sensibles chez les jeunes les valeurs de justice et de solidarité. L'injustice historique envers les Palestiniens, symbole de toutes les frustrations du monde arabe, est fortement ressentie chez les jeunes se référant à la culture arabo-musulmane. D'une façon générale nous devons davantage utiliser les réseaux sociaux. Bien que les spécificités, et les contextes locaux, de chaque GL soient à prendre en compte, des politiques volontaristes portent assurément leurs fruits. Il faut désigner, dans les GL, un ou des référents, quand cela est possible, pour le GT Jeunesse. Cela permettrait de renforcer notre politique « jeunes », et de porter des projets d'envergure nationale en direction de la jeunesse. Il est aussi important d'amener de jeunes adhérents motivés aux responsabilités, tant au niveau des GL qu'au niveau national.

#### 4.3.1.3 Les élus.

Notre travail en profondeur a déjà produit des résultats. Tous les GL doivent s'y engager. Les campagnes et les documents fournis par le national (lettres, pétitions diverses, propositions de questions écrites ou de motions...) doivent les y aider. Ce travail sera d'autant plus efficace qu'il s'appuiera sur une mobilisation citoyenne et sur des collectifs larges au niveau local et national.

### 4.3.2 Des actions pour le développement.

**4.3.2.1** Missions en Palestine et accueil de Palestiniens en France.

Comme indiqué plus haut les missions sont une manifestation tangible et précieuse de notre solidarité. Elles nous fournissent en même temps des vrais moyens de développement

grâce à l'implication renforcée de celles et ceux qui y participent. Elles doivent être organisées dans cette perspective. Les comptes rendus de mission sont des moments précieux pour informer et inviter à l'engagement.

Les visites de Palestiniens liés à nos campagnes (prisonniers -Résistance populaire, etc.) ou à nos projets (oléiculteurs, agriculteurs de la Vallée du Jourdain ou de Wadi Fukin, etc.) sont des temps forts et fédérateurs des GL en France. Cela implique d'organiser leur venue en amont et leur tournée en France pour davantage les mutualiser et les populariser.

#### 4.3.2.2 La formation.

Essentielle pour que les nouveaux adhérents, et spécialement les jeunes, s'investissent durablement. Le livret d'accueil a été un premier pas significatif. Des outils de formation numérisés seront mis à disposition des GL pour les aider à organiser des sessions de formation adaptées, notamment vers ceux dont le niveau d'information est le plus faible. Des mini-sessions complémentaires de l'université d'été sous la forme de regroupements régionaux sont possibles. Des sessions de formation adaptées peuvent être proposées à l'extérieur de l'Association (sympathisants ou organisations partenaires).

#### 4.3.2.3 La communication.

Outre notre site Internet rénové et une présence plus dynamique sur les réseaux sociaux, nous devons augmenter l'audience et la régularité de la lettre « hebdomadaire », de même que la diffusion de nos publications, au-delà de l'Association.

La question est également posée de l'envoi plus fréquent d'informations vers nos partenaires palestiniens, ce qui suppose des capacités de traduction accrues, en anglais comme en arabe.

Nous avons besoin d'initiatives à retombées médiatiques réelles au plan national. Il faut prévoir, une fois tous les ans ou les deux ans (hors nécessités liées à l'actualité) des initiatives de portée nationale.

Par ailleurs l'activité traditionnelle de nombreux groupes consistant à vendre les produits palestiniens, nos publications propres, des livres CD et DVD sur la question, ne doit pas être négligée, mais au contraire développée : fêtes et initiatives d'organisations politiques, syndicales ou associatives partenaires, tables installées dans les Universités, marchés de Noël,... Ici ou là, cela peut être associé à l'organisation de débats.

Les liens établis avec les « fournisseurs » palestiniens et l'apport financier de cette activité économique sont une des formes permanentes de notre soutien à la Résistance du peuple palestinien.

### 4.3.3 Une organisation interne plus adaptée.

#### 4.3.3.1 Le Conseil National et les groupes de travail.

Le renforcement des GT et l'implication de chaque membre du CN dans leurs travaux sont une nécessité. La création d'un GT Culture permettrait de valoriser les multiples initiatives qui existent déjà. La création récente d'un Centre culturel franco palestinien est une bonne occasion de créer ce groupe de travail, et de renforcer notre propre visibilité.

Mais au-delà, il faut trouver des moyens pour impliquer les membres du CN, et renforcer également la liaison entre CN et BN.

#### 4.3.3.2 Groupes locaux et groupes de travail.

Afin de mieux impliquer le maximum de groupes dans les différents secteurs d'activité (jeunesse, missions, projets, prisonniers...) il est proposé à chaque GL de désigner en son sein un correspondant pour chacun d'entre eux constituant ainsi un réseau national.

#### 4.3.3.3 Les campagnes nationales.

Il nous faut trouver les moyens d'impliquer davantage l'ensemble des GL dans les campagnes nationales et, en sens inverse, être à l'écoute de leurs propositions. Cela suppose de continuer à avancer dans la mise en commun entre tous les GL pour s'épauler et dynamiser les actions, et les orchestrer sur le plan médiatique.

**4.3.3.4** Les GL sont le lieu de réflexion, de proposition et de débats. La liste GL permet d'échanger et de partager les expériences. Chaque GL veille à diffuser les informations utiles à ses adhérents, et à faire connaître systématiquement les actions qu'il a menées.

La liste débats de son côté peut permettre des échanges, une avancée de la réflexion, et un enrichissement pour ceux qui y participent. Tous les adhérents sont informés de son existence.

#### 4.3.3.5 Un Comité d'appui constitué de personnalités amies.

Nous aurions tout à gagner à mettre en place un Comité d'appui rassemblant des personnalités diverses (journalistes, écrivains, chercheurs, artistes, élus...) qui, sans nécessairement être membres de l'AFPS, pourraient nous apporter un plus en terme d'audience, de visibilité et d'impact médiatique.



*Nous avons des frères derrière  
cette étendue.*

*Des frères bons. Ils nous aiment.*

*Ils nous regardent et pleurent.*

*Ne nous laissez pas seuls,  
ne nous laissez pas.*

**Mahmoud Darwich**

# Message de Bassem Tamimi au Congrès de l'AFPS

**Bassem Tamimi du comité populaire de Nabi Saleh était l'invité d'honneur de notre Congrès. Incarcéré à de nombreuses reprises ces dernières années, c'était la première fois qu'il pouvait se rendre en France et répondre à notre invitation.**

Je souhaiterais avant tout commencer avec un salut de paix, la paix comme valeur et comme identité, et comme un projet commun pour l'ensemble de l'humanité.

La paix que nous voulons, comme réponse à la question de notre présence sur notre terre, pour construire la vie que nous désirons et l'avenir de nos enfants; cette paix empêchée par l'ennemi qui a souhaité qu'on disparaisse dans l'oubli. Et ainsi se sont lancés les bulldozers de l'occupation, imposant une réalité sur le terrain qui reste insurmontable par la politique. Les colonies surplombent nos villages et les routes détruisent nos terres. Les colons brûlent les maisons de Dieu et les maisons des gens. Les colons, protégés par un soldat qui porte l'instrument de la mort et de la terreur, nous tuant avec des balles de haine et nous oppressant avec leurs tirs de gaz empoisonnés.

Je vous viens de Palestine, le pays de la paix, le pays du Messie, du messenger de la paix, essayant de porter son message pour demander à Dieu de construire le cœur des hommes avec amour et joie et de répandre la paix sur terre.

Les personnes libres, engagées et convaincues de la valeur de l'humanité se sont élevées contre la catastrophe pour l'humanité qu'a été la Shoah. La conséquence de cette catastrophe a été un désastre sur notre terre et ainsi est née notre Naqba et notre exil, et toutes nos souffrances continues qui persistent depuis le début de l'occupation. Et ainsi nous devenons la victime de la victime. Et la conscience internationale reste silencieuse, comme en hibernation, face à ce qui nous arrive, et ce silence sur ce que nous subissons devient une partie du prix à payer.

Nous n'avons de haine pour personne et nous n'agressons personne. Et nous aimons la vie autant que nous pouvons.

Le monde a cru à ce que prétendait l'idéologie sioniste,



que nous sommes des terroristes qui s'attaquent aux personnes pour leur religion ou leur origine et que nous souhaitons jeter les juifs à la mer, et ce, pour que la communauté internationale nous abandonne dans un désert sans refuge, où nous sommes exposés à l'exil, à l'oppression, au massacre, à la terreur qui nous accompagne dans la quête pour notre autodétermination et notre identité.

Nous n'appelons pas à la guerre, à la mort ou à la destruction, et malgré les difficultés qui ont accompagné notre vie, l'emprisonnement et la mort de nos enfants et de nos frères, la dispersion de notre peuple, les démolitions de nos maisons, l'accaparement de nos terres et nos arbres brûlés, malgré cela nous n'avons de haine pour personne ni ne crions vengeance, suivant en cela le message : « *Aimez vos ennemis* ».

Nous avons décidé de construire une stratégie de résistance populaire pacifique comme moyen de nous débarrasser de l'occupation quelles que soient les formes et manifestations qu'elle peut avoir sur notre terre. Et nous sommes convaincus de notre droit à la lutte, sous toutes ses formes et comme l'ont prévu les conventions et lois internationales. Notre choix est celui de la résistance légitime et possible, pour que chaque personne qui croit à la liberté puisse avoir la possibilité de faire valoir ses convictions, de refuser l'injustice en participant à la lutte commune dans un monde dans lequel les souffrances de l'homme se sont entremêlées et ses difficultés imbriquées.

Nous considérons qu'Israël est une serre qui cultive l'extrémisme, le racisme et l'aliénation de l'être humain et de ses droits. C'est pourquoi la solution est de se rassembler et se focaliser sur le message de la libération de la Palestine, pour que la lutte commune nous unisse et que nous en

sortions, après y avoir répandu la justice, la liberté et la paix, avec de nouvelles leçons pour l'Homme et son avenir sur terre.

Avant de terminer, je voudrais remercier l'Association France Palestine Solidarité, ses responsables, ses permanents, qui ont permis notre présence ici et de vous entendre. C'est vrai que je ne comprends pas tout ce qui a été dit, mais j'ai ressenti la sincérité de votre engagement pour la justice et les droits des hommes. Vous nous avez accompagnés dans notre lutte en Palestine, et vous êtes engagés dans la lutte ici. La pression que vous mettez ici est une pression qui s'exprime là-bas.

Il y a deux heures mon épouse m'a appelé, pour m'informer, qu'Oum Saïd el Tamimi, qui a perdu son mari, sa fille, son gendre, son petit-fils, son frère, et son neveu, tous du fait de l'occupation, est à l'hôpital dans un état grave. Son fils Saïd est en prison depuis vingt ans. Elle crie à la face du



monde : « *Je veux voir mon fils Saïd. Je veux le voir avant de mourir* ».

Mes chers sœurs et frères dans l'humanité, vous êtes notre pont vers l'espoir. À travers vos yeux, je vois l'avenir de nos enfants jouant sur la plage de notre mer joyeusement, une mère qui embrasse son fils libéré de prison, un réfugié qui tourne la clé de sa maison pour y entrer, un croyant qui remercie Dieu lors de l'appel à la prière, tandis que sonnent les cloches des églises et des temples, comme le son de la liberté, de la justice et de la paix.

Vous êtes ainsi comme notre sauveur. Alors venez en Palestine et apportez à nos enfants vos cadeaux de liberté, de démocratie et de paix.

Et la dernière chose que j'ai à partager avec vous est toute mon affection et toute mon amitié. Que la paix soit sur vous et sur nous tous.

## Témoignage de Jacques Picard, conseiller régional d'Île-de-France

Jacques Picard a été l'un des principaux artisans au Conseil régional de la signature d'une convention entre la Région Île-de-France et le gouvernorat de Jérusalem, « région capitale » de la Palestine. C'est avec la conscience d'avoir posé là un acte politique historique qu'il a présenté au congrès les conditions et enjeux de cette initiative.

La coopération décentralisée ne doit pas être vue comme devant se cantonner à des partenariats d'ordre technique. Elle peut, tout en étant pleinement dans ses attributions, avoir une résonance politique de haute portée. Le seul fait de signer avec le gouvernorat de Jérusalem occupée (et prétendument annexée) est l'affirmation forte d'une exigence du respect du droit et du refus des faits accomplis les plus tabous. C'est poser un acte symbolique en direction de la paix.

C'est dire l'importance de l'engagement des élus. L'AFPS doit en être consciente et chercher, chaque fois que possible, à amener les collectivités à de tels engagements.

## Salut d'Hael Al Fahoum, ambassadeur de Palestine

Pas de congrès de l'AFPS, sans la présence amicale du chef de la Mission diplomatique de Palestine en France. Notre 4<sup>e</sup> congrès n'a pas fait exception à cette « règle » et Hael Al Fahoum a assisté avec intérêt à une bonne partie de notre débat d'orientation avant de prendre la parole.

Son intervention, brève et précise pour se plier aux contraintes de l'horaire, a été chaleureusement saluée par le congrès. Il a tenu à souligner le rôle de l'AFPS dans la bataille qui s'est jouée à l'automne pour le vote de la France en faveur de l'admission de la Palestine comme État observateur à l'Assemblée générale des Nations unies. Et a rappelé à quel point, dans un contexte toujours plus difficile, les Palestiniens ont besoin d'un mouvement de solidarité fort pour appuyer le combat pour la réalisation de leurs droits.

# Zoom sur le rapport d'activité et le rapport financier

## RAPPORT FINANCIER

La présentation du rapport financier a porté sur les deux exercices 2011 et 2012.

La période a été marquée par une légère augmentation des cotisations, une stabilité des soutiens et l'importante souscription lancée pour le procès tramway en 2011 (après celle de 2008).

Néanmoins, le solde entre recettes et dépenses pour cette action en 2012 est de -42 000 € et depuis son démarrage en 2006 de -62 000 €.

Le solde des dons SOS Palestine importants collectés en 2009-2010 plus une partie des dons 2011-2012 ont pu

être versés dans la période soit : 10 000 € à Jordan Valley Solidarity, 10 000 € au HWC, 35 000 € au PMRS, 40 000 € à l'hôpital Shiffa de Gaza.

L'année 2011 se solde par un résultat négatif - 7 421,79 € mais ceci est la résultante d'une décision assumée de contribution exceptionnelle pour la campagne bateau (10 000 €).

Pour 2012, nous avons un déficit important -61 444,06 € : -42 000 € pour le procès tramway cf. supra et -19 000 € environ pour le reste de la gestion. Ce dernier déficit avait été prévu par le budget prévisionnel avec l'idée que les fonds associatifs importants accumulés lors des exercices passés avaient vocation à être réinjectés pour financer des activités

Dépenses	2011	2012	Recettes	2011	2012
Fonctionnement	227 727,53	218 617,02	Permanententes	258 547,91	204 018,40
dont salaires	69 811,28	78 010,20	Cotisations	117 522,50	119 160,28
dont charges sociales	41 267,03	43 745,87	Gestion parrainages et SOS	23 871,26	24 932,03
dont honoraires avocats tramway	72 700,97	51 866,65	Soutiens	47 124,15	50 482,74
dont autres honoraires juridiques	7 347,91	4 043,49	Reprise fonds dédiés/souscription tramway	70 030,00	9 443,35
dont autres honoraires	7 721,54	12 144,54			
Réunions internes	52 698,66	47 389,24	Réunions internes	8 377,22	10 125,15
Publications et communication	21 347,65	24 287,92	Publications et communication	26 710,64	23 443,05
Actions en France	34 815,17	39 802,89	Autres recettes	30 249,68	33 896,71
Actions en Palestine	524 686,00	475 198,32	Dons	526 976,69	475 473,87
dont parrainages	298 824,00	271 460,00	dont parrainages	300 867,00	302 076,95
dont fonds dédiés parrainages		30 500,00			
dont SOS Palestine	80 300,00	15 000,00	dont SOS Palestine	16 279,70	29 162,94
dont fonds dédiés SOS	15 000,00	29 100,00	dont reprise fonds dédiés SOS	79 000,00	15 000,00
Soutien actions associations	14 855,00	3 833,24	Dons pour soutien actions associations	16 460,00	1 059,50
Charges financières, except et sur exercices ant, dot amortissements	2 607,89	2 761,61	Produits financiers, except et sur exercices antérieurs	3 993,97	5 329,50
Provision congrès/conf GL	0,00	3 000,00			
<b>Total</b>	<b>878 737,90</b>	<b>814 890,24</b>	<b>Total</b>	<b>871 316,11</b>	<b>753 346,18</b>
			<b>Résultat</b>	<b>-7 421,79</b>	<b>-61 544,06</b>
			Fonds associatifs (capital) après résultat	293 201	231 657

jugées utiles et décidées collectivement par le CN. Le montant des fonds associatifs début 2013 (231 657 €) reste suffisant pour nous écarter d'un risque majeur, même si la condamnation prononcée contre nous par la Cour d'appel dans l'affaire du tramway (45 000 €, plus les dépens) va sensiblement les ponctionner.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité a fait l'objet d'une présentation orale, reprenant les différents volets de l'activité depuis deux ans.

Notre développement s'est poursuivi avec la création de 10 nouveaux groupes locaux, atteignant 101 groupes et 300 adhérents de plus sur les 2 années, dont un nombre croissant de jeunes. L'accent a été mis sur le travail de fidélisation des adhérents, qui, avec l'arrivée d'environ 700 nouveaux adhérents, doit permettre de renforcer encore le potentiel de l'association.

Au chapitre des instances de l'association entre deux congrès, la dynamique des « groupes de travail du CN » a été soulignée, qui a débouché sur des réalisations concrètes : réseau d'alerte pour la résistance populaire, organisation de missions en Palestine, parrainage des prisonniers, relations avec des organisations de jeunesse, livret d'accueil, analyse des manuels scolaires

La force de l'AFPS repose sur les actions que mènent les GL, par les actions quotidiennes d'information et de sensibilisation, débats et actions de rue à l'occasion des dates clés, actions dans le cadre des campagnes nationales et à l'occasion de tournées des militants palestiniens. Sur ce point, les groupes sont invités à faire part davantage encore des actions qu'ils organisent, et de leur résultat, concourant ainsi au développement des échanges, à la mutualisation des moyens (lettres types ou motions, tracts, panneaux) et permettant d'améliorer la visibilité de nos actions. (Consultez la page de votre groupe local sur le site <http://www.france-palestine.org/groupes>)

Si la légitimité et la reconnaissance de l'AFPS sortent renforcées du mandat écoulé, l'enjeu pour les deux années à venir est de poursuivre la dynamique engagée, et par une action plus forte en direction des élus, de peser davantage sur les orientations de la politique française sur la question de Palestine.

Le rapport d'activité a été adopté par 181 voix pour, 21 abstentions et 1 voix contre.

# Motions et déclaration

**En même temps que le rapport d'orientation, le Congrès a adopté deux motions d'actualité : l'une en soutien aux militants poursuivis à Perpignan, Alençon et Mulhouse pour des actions de boycott, l'autre demandant à l'UE le retrait des organisations nationales palestiniennes de la liste des organisations terroristes. (Voir sur le site).**

## DÉCLARATION DU CONSEIL NATIONAL

**Le Conseil national réuni le 16 juin s'est saisi de la question des amendements considérés comme secondaires qui n'ont pu être soumis à discussion et au vote du congrès.**

Il prend acte des propositions qui y figuraient et considère que :

- La campagne BDS issue de l'appel des ONG palestiniennes de 2005 s'inscrit pleinement dans la résistance populaire.
- Les institutions françaises, culturelles, sportives, universitaires, doivent cesser tout partenariat avec les institutions israéliennes qui œuvrent dans les colonies.
- Il est nécessaire de chercher à transcrire dans le droit français l'interdiction faite à une entreprise française d'agir directement ou au travers une de ses filiales, en contrevenant au droit international.

Par ailleurs

- L'AFPS doit renforcer les compétences de ses groupes en matière de montage de projets, en facilitant l'accès à des formations appropriées.
- La conférence nationale des groupes locaux destinée à favoriser les échanges d'expériences entre les GL, sans avoir de rôle politique, peut permettre d'affiner les contenus et modes opératoires des campagnes et faire le bilan de leur mise en œuvre.

# Appel au rassemblement et à la mobilisation

**A**u lendemain de notre 4<sup>e</sup> congrès, je veux adresser à tous les militants et amis de l'AFPS un appel au rassemblement et à la mobilisation.

Nous sommes fiers d'avoir accueilli à l'occasion de nos débats Bassem Tamimi, notre invité d'honneur, représentant du comité populaire de Nabi Saleh en Palestine occupée, qui a enfin pu séjourner en France après des années de prison pour ses activités de résistance civile contre l'occupation israélienne. Son intervention d'une grande force humaine et politique nous est allée droit au cœur.

Hael Al Fahoum, ambassadeur de Palestine en France, nous faisait bien sûr l'honneur de sa présence. Il nous a dit l'importance capitale de la solidarité internationale, soulignant le rôle de notre mobilisation lors du vote historique pour l'admission de l'État de Palestine à l'ONU.

De son côté Jacques Picard, Conseiller régional d'Île-de-France, nous présentant la convention signée entre le Conseil régional et le gouvernorat de Jérusalem (occupée), a montré que les actions de coopération décentralisée peuvent avoir une haute portée politique et mettre concrètement en cause les faits établis illégaux.

Nous lançons aujourd'hui un appel solennel à toutes celles et tous ceux épris de justice et désireux de voir enfin émerger la paix au Proche-Orient. Nul n'ose plus le nier : la paix suppose de voir, enfin, réalisés, les droits nationaux du peuple palestinien.

Mais ceux-ci continuent, année après année, décennie après décennie, à être niés, bafoués, piétinés, violés, par la politique des gouvernements successifs d'Israël. Ces gouvernements n'ont cessé de poursuivre et d'intensifier la colonisation des territoires palestiniens occupés, de détourner les ressources palestiniennes, ses terres, l'eau, d'empêcher toute vie sociale, économique, culturelle, politique palestinienne. Ils enferment la population entre des murs d'annexion en Cisjordanie, l'assiègent dans la bande de Gaza, cantonnent à l'exil forcé ceux que l'expulsion a transformés en réfugiés depuis des générations... Ils soumettent toute

résistance à une répression massive et meurtrière, avec l'armée et les colons, et ciblent tout particulièrement la résistance populaire.

Les dirigeants israéliens ne cessent de le répéter, de la tribune du congrès américain à celle des Nations unies : ils refusent un État palestinien dans les frontières de 1967, ils refusent le démantèlement des colonies, toutes illégales, ils rejettent le droit au retour des réfugiés palestiniens, ils refusent la souveraineté palestinienne à Jérusalem-Est et mettent en œuvre unilatéralement cette politique sur le terrain.

Et pourtant, se soumettant aux exigences israéliennes, à l'instar des dirigeants de la Maison Blanche, les gouvernements européens, et le gouvernement français en particulier, continuent de prôner une reprise des négociations dans le seul tête à tête israélo-palestinien, totalement déséquilibré au profit de l'occupant. Ils persistent à refuser de reconnaître l'État palestinien comme membre de plein droit des Nations unies tant que les négociations n'auront pas abouti, c'est-à-dire tant que la puissance occupante s'y oppose.

**Les droits nationaux du peuple palestinien continuent, année après année, décennie après décennie, à être niés, bafoués, piétinés, violés, par la politique des gouvernements successifs d'Israël**

Quelle hypocrisie ! Pire : quelle complicité ! Car l'Union européenne qui a décidé de pressions économiques pour peser contre l'unité nationale qu'exige la société palestinienne, refuse à l'inverse toute sanction contre la politique israélienne, laissant ses dirigeants jouir d'une totale impunité. Pire encore : refusant de suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël jusqu'à ce que Tel-Aviv respecte au moins les droits humains, l'UE au contraire développe avec Israël une « Politique européenne de voisinage » qui l'intègre de fait au marché européen et développe des collaborations économiques, technologiques, stratégiques, tous azimuts comme un blanc-seing à sa politique criminelle, un signal bienveillant pour la pérenniser. Cette hypocrisie complice entrave dès lors l'avènement de la paix.

Nous lançons donc un appel solennel : exigeons de notre gouvernement qu'il mène une politique étrangère conforme aux principes qu'il professe, conforme au droit.

Exigeons de notre gouvernement qu'il contribue à mettre un terme à l'impunité de la politique israélienne, par des sanctions efficaces, économiques, judiciaires et politiques, et qu'il fasse tout pour qu'elles soient adoptées par ses partenaires de l'UE. Exigeons de la France qu'elle interdise l'entrée des produits des colonies. Exigeons qu'elle mette un terme aux pressions économiques qui pèsent sur le peuple palestinien. Exigeons que la France intervienne avec fermeté pour obtenir la libération des prisonniers politiques palestiniens. Exigeons qu'elle reconnaisse l'État de Palestine pleinement souverain dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale, qu'elle défende le droit au retour des réfugiés, et intervienne avec détermination en ce sens à l'Assemblée générale comme au Conseil de sécurité des Nations unies.

Exigeons aussi de la France qu'elle cesse de salir son propre honneur, ce qu'elle fait en inculquant des militants du droit et de la paix qui, faute d'initiative digne de ce nom de notre pays, ont décidé de boycotter de quelque façon que ce soit la politique raciste et criminelle du gouvernement israélien. Criminaliser des défenseurs du droit, c'est

criminaliser tous ceux et toutes celles qui défendent le droit. Nous ne pouvons le tolérer.

Le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien en France, en Europe et dans le monde s'est considérablement développé, sur la base d'actions communes, dont les campagnes BDS, dans un rassemblement fondé sur la défense du droit international. Ce mouvement citoyen sans frontières est devenu, aux côtés de la résistance palestinienne et des organisations israéliennes anticolonialistes, un paramètre incontournable de la diplomatie elle-même. Nous nous félicitons du développement de notre association dans la société, adhésions nouvelles, création de groupes locaux, établissement de relations fructueuses avec nombre d'organisations en France comme en Europe et au-delà. Mais cela ne suffit pas. La solidarité avec le peuple palestinien demande que nous soyons beaucoup plus nombreux et plus forts. Non pas seulement pour crier notre colère, mais pour que la France, enfin, prenne sa place dans le combat pour la fin d'une injustice qui n'a que trop duré. ■

*Taoufiq Tahani, président de l'AFPS*

## Après le congrès, impressions et réflexions de 3 militantes

**Elia, Fanny et Véronique déléguées de leurs groupes, assistaient pour la première fois au congrès de notre association.**

**L'**une est retraitée, l'autre étudiante, la troisième est en activité. Globalement leurs impressions et réflexions, qu'elles nous livrent ici, sont très proches et les différences affaire de nuances qui seules sont rapportées pour éviter les redites. D'où l'impression que la parole de la première interviewée a été privilégiée.

**Vous venez de participer au congrès de l'AFPS. Quelles sont vos impressions ? Qu'avez-vous envie de dire ?**

### **Elia a adhéré en 2011**

Globalement, j'ai été frappée par une atmosphère de travail, fraternelle, détendue. Je n'ai pas constaté l'existence de « clans ». J'ai entendu des gens différents, aux lignes politiques non pas

diverses mais avec des nuances. Même lorsqu'il y a des différences l'ensemble du groupe accepte les divergences. Le déroulement a été bien géré, j'ai trouvé remarquable, la tenue des débats, le respect réciproque des intervenants, et le souci démocratique. D'un point de vue technique l'organisation et le fonctionnement des commissions des amendements, des débats, des votes étaient clairement expliqués, suffisamment simples, les remarques des militants étant toujours acceptées ou rejetées sans arrière-pensées ni calculs. Je n'ai pas éprouvé l'impression pénible de manœuvres politiciennes et apprécié des débats approfondis, animés et sereins, et je n'ai pas constaté de censure dans l'expression des militants.

De même pour la transparence au niveau des relations des permanents, du conseil national, du fonctionnement général, du déroulement des votes. De l'intérêt de relations détendues. >>>

» J'ai eu plaisir à voir le nombre de groupes locaux, qui attestent du travail sur le terrain, ce travail si difficile, c'est confortant de ressentir la vitalité de l'association ! Les relations entre les groupes locaux, le maillage des actions, même si je n'en ai pris que petitement la mesure.

## Fanny a adhéré récemment, a déjà effectué un séjour en Palestine

J'ai trouvé intéressant de voir comment fonctionne l'association nationale, intéressant que chaque groupe puisse apporter sa contribution, proposer ses amendements qui sont ensuite discutés par l'assemblée.

## Véronique a adhéré après l'opération « plomb durci »

Comme Elia, j'ai apprécié l'atmosphère de travail, le travail fourni en amont pour nous envoyer de bons outils de travail.

J'ai trouvé l'organisation remarquable, les présidents de séance et animateurs faisant montre de patience et diplomatie. Bien aussi l'exposition des affiches, déroulant l'histoire de cette partie du monde. Les documents de travail étaient très clairs dans leur formulation, leur contenu, compréhensibles par tous. Ce qui m'a frappée, c'est combien il est complexe d'avancer, combien il faut tout mesurer (cf. la campagne BDS).

J'ai été fortement impressionnée par l'intervention de Jean-Claude Lefort. Très touchée par les moments de témoignages. Je trouve très bien de mélanger les moments de témoignages et de débats.

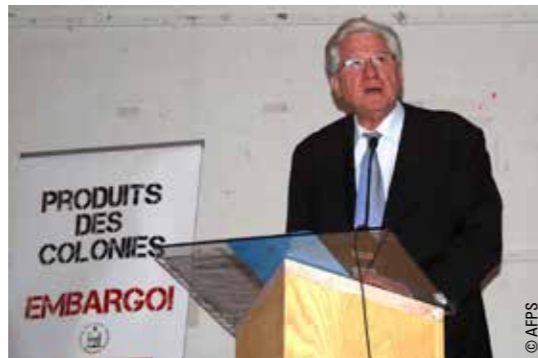
### Sur le contenu des débats, quels sont les points qui vous ont paru plus importants ?

**Elia :** Les thèmes qui ont fait débat sont des thèmes importants pour la suite de l'action de l'AFPS. Les interventions à leur sujet ont fait sens : autant pour BDS<sup>1</sup>, pour les conclusions du Tribunal Russell, que les concepts d'apartheid, de boycott, d'embargo, que sur la ligne générale (spécificité de l'association, entrer comme membre à BDS France, en sortir, ou rester observateur.)

J'ai trouvé important la façon dont s'est exprimée la volonté de ne pas diluer la réflexion dans un flot de paroles moralisantes mais de s'en tenir à des axes clairs et en cherchant l'efficacité : rester une association large, ouverte et précise dans ses objectifs.

Quel que soit le point de vue exprimé, l'approche en était toujours politique.

Remarquable aussi, la clarté de certaines interventions qui outre le contenu avaient la forme juste pour être formatrice, c'est-à-dire une pensée politique qui se déroule et se construit, ainsi de l'intervention d'Isabelle Avran : pas de vérité assénée mais un raisonnement respectueux de l'autre, cheminement de la pensée offert aux camarades. Mode de réflexion qui permet à chacun de construire sa propre position et lui laisse la liberté d'adhérer ou non au raisonnement. Être dans la réflexion et non sous le coup de l'humeur.



**Fanny :** Comme Elia j'ai trouvé très important le débat sur la campagne BDS, les raisons avancées sur le choix soit du boycott des seuls produits des colonies, soit du boycott total, de voir au niveau stratégique ce qui a le plus d'impact.

**Véronique :** C'est le point sur BDS qui fait le plus débat avec des niveaux d'approche différents et en même temps définit un des axes d'orientation. L'idée est de rassembler, non de diviser. Au bout du compte on constate assez de consensus sur la plupart des points, l'absence de vé-

ritables dissensions politiques.

J'ai remarqué dans l'association beaucoup d'énergie à donner, de forces à transmettre. Il est réconfortant de constater la présence de jeunes.

### Je vous trouve peu critique, n'avez-vous aucun reproche ou réserve à faire ? Aucune insatisfaction à exprimer ?

**Elia :** Sur le fond, non. Suis-je idéaliste ? Inexpérimentée certainement ! Je ne parle que de ce que j'ai vu c'est dire que c'est subjectif, sauf au plan gastronomique !! J'ai détesté le poulet servi samedi midi ! Plus sérieusement, tout est perfectible bien sûr.

Encore un point qui me laisse sur la soif (après ce triste poulet, c'est normal !) On aurait pu imaginer une soirée « détente » en vue de créer et consolider des liens, pour échanger, pour se donner le temps de partager ensemble du temps dans un rythme plus lent avoir le sentiment de se rencontrer, de faire partie d'un ensemble plus vaste que notre groupe local, expérimenter le poids de l'ensemble de l'association, dans l'objectif commun : la défense du droit pour le peuple palestinien de vivre libre sur sa terre.

Avec le même souci de rencontre et de partage, délocalisons les réunions du conseil national.

**Fanny :** Mon regret est de n'avoir pu échanger avec les autres délégués et voir comment fonctionnent les autres groupes.

**Véronique :** Peut-on reprocher un emploi du temps très serré ? C'était inévitable, par la force des choses il n'y a pas de place pour des moments plus informels. Je regrette qu'il y ait eu quelques interventions pas très constructives... et je suis d'accord avec Elia pour le poulet<sup>2</sup> !

<sup>1</sup> Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS)

<sup>2</sup> Ceci étant, nous tenons à saluer l'efficacité, le dévouement, la patience et la bonne humeur de celles et ceux qui se sont occupés de nourrir et servir les quelque 200 participants et à les en remercier.

*Propos recueillis par F. Leblon*

# Composition du Conseil national

Aarab	Moha	
Albert	Bernard	
Avran	Isabelle	
Bardet	Claude	
Basileo	Michel	
Bellamy	Dominique	
Ben Aneur	Mabrouka	
Bennini	Sakina	
Bey	Narimène	
Caroly	Mathilde	Trésorière
Caviglioli	Marc-Aurèle	
Cerisier Ben Guiga	Monique	
Chahed	Moncef	Bureau national
Chilliard	Yves	
Delaveau	Jacques	
Demidjuk	Stanislav	
Dessane	Catherine	
Ech Checkhchakhi	Moulay Hamid	
Elias	Olivia	Secrétaire général
Fagart	Didier	
Fatih	Mostafa	
Franco	Gisèle	
Gilles	François-Xavier	
Goaër	Yves	
Gruffaz	Bernard	
Heilbronn	Bertrand	Bureau national
Inetidam	Rose	
Kissous	Robert	Bureau national
Laloy	Erik	
Lavenant	Antoine	
Le Drogo	Nicole	
Lefort	Jean-Claude	
Leostic	Claude	Bureau national
Leparoux	Pierre	
Marquigny	Fabienne	
Pacouret	Marilyn	
Pauchet	Gérard	
Perrier	Guy	Bureau national
Peterschmitt	Guy	
Prager	Jenny	
Prangé	Renée	Bureau national
Quemeurec	Kevin	
Roche	Jean-Paul	Vice président
Saïb	Dalila	Bureau national
Serres	Patrick	
Spizack	Pierrick	
Tahani	Taoufiq	Président
Tuailon	Anne	
Vescovi	Thomas	Bureau national
Wong	Brigitte	

# Le Tribunal Russell sur la Palestine a terminé ses travaux

Après la session finale du Tribunal Russell sur la Palestine qui s'est tenue à Bruxelles les 16 et 17 mars derniers pour faire le bilan des quatre sessions thématiques de Barcelone (1 au 3 mars 2010), Londres (20 au 22 novembre 2010), Le Cap (5 au 7 novembre 2011) et New York (6 au 8 octobre 2012), et pour délivrer ses conclusions, le Comité Organisateur International s'est dissous lors de sa dernière réunion le 12 mai 2013 et il a remis à la Fondation Russell pour la Paix le mandat que celle-ci lui avait confié il y a plus de sept ans.

C'est maintenant à la société civile de s'approprier ces conclusions, et les recommandations que le jury a énoncées, pour contribuer à abolir la situation d'impunité de l'État d'Israël.

Les conclusions définitives du Tribunal Russell sur la Palestine sont disponibles en français sur <http://www.russelltribunalonpalestine.com/en/sessions/final-session/findings-of-the-final-session-fr>

Cette dernière session du Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) s'est tenue en l'absence de Stéphane Hessel, qui en avait présidé les jurys lors de toutes les sessions, et dont l'esprit nous imprégnait tous. Stéphane rassemblait ses dernières forces pour cette ultime session, mais le destin ne lui a pas permis de couronner cette œuvre.

La première journée a été consacrée à une session à huis clos du jury qui a étudié les conclusions partielles des sessions précédentes et les a synthétisées dans les conclusions finales présentées le lendemain.

Une soirée culturelle s'est ensuite ouverte sur un hommage à Stéphane Hessel par Brahim Senouci, suivi d'un concert de piano

de Miguel Angel Estrella (militant emprisonné par la dictature argentine, ambassadeur de l'Argentine auprès de l'UNESCO et membre du jury) dédié à Stéphane. Elle s'est terminée par un concert engagé de Zebda, qui a soulevé l'enthousiasme de la salle!

Entre ces moments d'émotion, d'autres plus politiques: Une table ronde a réuni quatre membres du jury, Dennis Banks (cofondateur de l'« American Indian Movement » pour les droits civiques des Indiens aux États-Unis), Mairead

Maguire (Prix Nobel de la paix 1976 - Irlande du Nord), Cynthia McKinney (ex-membre du Congrès américain, candidate écologiste à la présidentielle de 2008) et Roger Waters (membre fondateur du groupe Pink Floyd, auteur-compositeur-interprète - Grande Bretagne), qui ont expliqué comment leurs luttes passées pour le droit et la justice, toutes différentes, les ont amenés à s'engager dans le combat pour la paix et la justice en Palestine, et dans le TRP. Cet échange a été un moment fort de la soirée. Angela Davies (américaine - militante pour les droits civiques) y a notamment raconté l'émotion suscitée par une lettre de soutien de prisonniers palestiniens reçue alors

**Le Tribunal Russell sur la Palestine a terminé ses travaux. À nous de reprendre ses conclusions.**

qu'elle était elle-même emprisonnée. Roger Waters pour sa part a raconté comment, ayant prévu un concert à Tel Aviv en 2006, il avait reçu des milliers de messages de protestation du monde entier lui demandant de renoncer. Il avait alors fait déplacer le concert à Neve Shalom et il avait visité la Palestine pour la première fois... Une preuve de l'utilité des courriers de protestation!

Le lendemain, pour la session publique de présentation des conclusions, le TRP, attaché aux symboles, avait lancé une double invitation: l'une à Shimon Peres, présent à Bruxelles, qui s'était engagé lors de sa campagne électorale à amnistier Marwan Barghouti, et l'autre à Marwan Barghouti lui-même, en référence à une poignée de main entre de Klerk et Mandela en 1990. Si, du fond de sa prison, Marwan Barghouti nous a fait parvenir, par sa femme Fadwa, une longue lettre émouvante, Shimon Peres n'a tout simplement pas répondu.

Nurit Peled et Leïla Shahid, cosignataires de l'appel à la création du TRP, « sœurs et complices », ont ensuite

introduit la session, exhortant à lutter contre l'indifférence. Christiane Hessel s'est jointe à elles en appelant les médias à avoir un peu plus de courage pour faire connaître le travail du TRP.

Les principales conclusions des quatre premières sessions ont d'abord été rappelées par un membre de chaque jury.

José Antonio Martin Pallin (juge émérite à la Cour Suprême d'Espagne) a fait la synthèse des conclusions de la session de Barcelone caractérisant les manquements de l'Union européenne et de ses États membres aux règles du droit international et du droit européen, dont résultent leur responsabilité et leur complicité dans la poursuite de l'occupation des Territoires palestiniens.

Anthony Gifford (avocat anglais) a rapporté sur la session de Londres relative à la responsabilité des entreprises qui participent à l'occupation, à la construction du mur ou qui collaborent avec les forces armées ou de détention israéliennes, dans les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par Israël. Il a noté que les entreprises privées sont beaucoup plus sensibles que les États aux pressions de la société civile.

Ronald Kasrils (militant anti-apartheid et ancien ministre d'Afrique du Sud) a rapporté sur la session du Cap, laquelle a conclu que les pratiques de l'État d'Israël à l'égard des Palestiniens constituent un crime d'apartheid tel que défini par la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid de 1973. Il a souligné la nervosité provoquée par le TRP en Israël, où les débats étaient suivis en direct et où la Knesset a menacé de sanctions Hanna Zoabi, Palestinienne israélienne, dès la fin de son témoignage. Il a souligné, citant Mandela (« nous ne serons vraiment libres que lorsque les Palestiniens le seront »), que cette session avait renforcé l'implication de l'Afrique du Sud et de l'ANC.

John Dugard (ancien rapporteur spécial des NU sur la situation des droits de l'homme dans les TPO) a présenté enfin la session de New York qui a établi les complicités et les manquements des Nations unies et des États-Unis dans la poursuite de l'occupation des Territoires palestiniens et dans la perpétuation des violations du droit international par Israël. À cette session a été retenue la notion d'un « sociocide » envers le peuple palestinien, résultant de la volonté délibérée d'Israël de détruire l'essence de ce peuple par la destruction systématique et généralisée de ses structures politiques, sociales et culturelles.

Une importante délégation du TRP a ensuite été reçue à l'ONU par le Comité pour les droits inaliénables du peuple palestinien, qui a transmis ses conclusions à l'Assemblée générale et au secrétaire général de l'ONU.

Daniel Machover (avocat anglais - cofondateur d'« avocats pour les droits humains palestiniens ») est revenu sur ce concept de « sociocide », notion académique non reconnue par le droit positif international et à laquelle il convient de donner une définition juridique de façon à pouvoir l'y introduire. Il a rappelé que le crime de « génocide », reconnu au procès de Nuremberg en 1946, n'est entré dans le droit international qu'en 1948. Il a cependant rappelé que les actes constituant le « sociocide » sont déjà des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité susceptibles d'être poursuivis devant la CPI et sont donc d'une utilité immédiate pour notre combat.

Après que Michael Mansfield (avocat anglais spécialiste des droits de l'Homme) soit revenu sur la synthèse de ces conclusions, Angela Davis a tracé les perspectives futures et a annoncé la constitution d'un comité d'anciens prisonniers politiques illustres pour soutenir les prisonniers palestiniens.

Le TRP ne s'arrête pas là! Il nous faut maintenant populariser les fruits de son travail, les utiliser pour faire pression sur les différents acteurs afin qu'ils assument leurs responsabilités légales en vue de la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination.

« C'est un nouveau début » comme l'a dit Angela Davis: le TRP demande notamment que

- la CPI reconnaisse sa juridiction sur la Palestine
- soit convoquée une séance spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'apartheid israélien.
- le Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid soit reconstitué;
- soient lancées des enquêtes criminelles sur les entreprises multinationales complices des violations israéliennes.
- soit mis sur pied d'un Comité international de soutien d'anciens prisonniers politiques.
- la société civile utilise les conclusions du Tribunal afin d'entreprendre des actions contre la complicité étatique, institutionnelle et des entreprises, avec les crimes commis par Israël.

Michael Mansfield a dit « *Le Tribunal en tant que tel a peut-être pris fin, mais la coopération internationale au niveau légal et à celui de la société civile va continuer. Stéphane Hessel, ancien président d'honneur du Tribunal aurait voulu que l'on continue jusqu'à ce que le peuple palestinien puisse obtenir l'autodétermination. Nous suivrons son exemple et nous préserverons son héritage en continuant notre travail en faveur de la justice pour les Palestiniens.* »

**R. Prangé et G. Coudrais**  
(disponibles pour rendre compte de ces conclusions)

## Coordonnées des 101 groupes locaux

**AFPS de l'Ain**  
afps.01@laposte.net  
**AFPS 04**  
francepalestine.04@gmail.com  
**AFPS 05**  
afpsha@gmail.com  
**AFPS 06**  
afps@afps06.org  
**AFPS Ardèche Drôme**  
afps07@orange.fr  
**Comité Pierre Llucia-Aubagne**  
amfpaubagne@tiscali.fr  
**AFPS Palestine 13**  
assopalestine13@gmail.com  
**AFPS Salon de Provence**  
kheirastaa@hotmail.fr  
**AFPS 14**  
afpscalvados@orange.fr  
**Angoulême Charente-Palestine**  
d.marteau@orange.fr  
**AFPS La Rochelle**  
cnid.afps.larochelle@orange.fr  
**Palestine 18**  
palestine-18@laposte.net  
**AFPS 21**  
AFPS21@wanadoo.fr  
**AFPS 22 Saint-Brieuc**  
afps22.stbrieuc@gmail.com  
**AFPS Trégor**  
afpstregor@free.fr  
**AFPS Dinan**  
francois.rimasson@wanadoo.fr  
**AFPS Besançon**  
afps.besancon@gmail.com  
**AFPS Ardèche-Drôme**  
Mail Drôme : bernard.gruffaz@free.fr  
**AFPS Nord-Finistère**  
afps29n@yahoo.fr  
**AFPS Centre Bretagne**  
fps.centrebretagne@wanadoo.fr  
**AFPS Cornouaille**  
yjardin7@wanadoo.fr  
**AFPS Nîmes**  
afps30@wanadoo.fr  
**AFPS Alès-Cévennes**  
afpscevennes@yahoo.fr  
**AFPS Toulouse**  
robert.fleckinger@free.fr  
**Palestine 33**  
palestine33@laposte.net

**AFPS Montpellier**  
afps34@orange.fr  
**AFPS Rennes**  
afps35@aliceadsl.fr  
**AFPS Pays de Saint Malo**  
chapa-lemaitre@wanadoo.fr  
**AFPS Indre**  
afps.indre@hotmail.fr  
**AFPS Tours**  
comitetourangeau@voila.fr  
**AFPS Isère-Grenoble**  
afps38@yahoo.fr  
**Comité Palestine 40**  
christiane@pecastaings.net  
**AFPS Blois**  
asso.afps41@yahoo.fr  
**AFPS Roanne**  
gmathonnet@orange.fr  
**AFPS Saint-Etienne**  
afps.saintetienne@gmail.com  
**AFPS 44**  
afpsnantes@wanadoo.fr  
**Palestine 45**  
palestine.45@wanadoo.fr  
**AFPS Chalette sur Loing**  
christine.lander@wanadoo.fr  
**Palestine 47**  
palestine47@laposte.net  
**AFPS 49**  
afps\_49@yahoo.fr  
**AFPS Saint-Lô**  
hebjack@wanadoo.fr  
**AFPS Nord-Cotentin**  
pierre.niobey@orange.fr  
**AFPS Reims Marne**  
afps@afps-reims.fr  
**Palestine 52**  
socie.bernard@wanadoo.fr  
**AFPS Lorraine Sud (Nancy)**  
afps54@laposte.net  
**AFPS Meurthe et Moselle Nord**  
afpsnord54@gmail.com  
**Comité 56 AFPS**  
afps56@hotmail.fr  
**AFPS Pays de Lorient**  
francepalestine.paysdelorient@wanadoo.fr  
**AFPS Metz**  
afps57@free.fr  
**AFPS Thionville**  
afpsthionville@yahoo.fr

**SPP/AFPS Nièvre**  
josette.wortzelman@wanadoo.fr  
**AFPS Lille (59-62)**  
contact@nord-palestine.org  
**AFPS - Agglomération Roubaix Tourcoing (59)**  
afps.art@gmail.com  
**AFPS Villeneuve d'Ascq**  
afps.villeneuveascq@gmail.com  
**AFPS Beauvais**  
afpsbvs@hotmail.com  
**AFPS 61**  
afps61@laposte.net  
**AFPS 63**  
afps.pdd@gmail.com  
**AFPS Pau**  
afps.groupe-de-pau@pau.fr  
**Collectif Palestine 65 AFPS**  
palestine65@orange.fr  
**AFPS 66**  
francepalestine66@yahoo.fr  
**AFPS 68 Haut Rhin**  
afps68@neuf.fr  
**AFPS Lyon**  
afps-lyon@orange.fr  
**AFPS Le Mans**  
afps72@yahoo.fr  
**AFPS Chambéry**  
afps73@hotmail.fr  
**AFPS Albertville**  
afps.albertville@voila.fr  
**AFPS Haute Savoie**  
afps74@gmail.com  
**AFPS Paris Sud**  
mf.cs@orange.fr  
**AFPS Paris Centre**  
afps\_paris\_centre@yahoo.fr  
**AFPS Paris 14 -6**  
afps.paris14@gmail.com  
**AFPS Elbeuf**  
afpselbeuf76@gmail.com  
**AFPS Le Havre**  
lallemandjean@yahoo.fr  
**AFPS de l'agglomération de Rouen**  
afpsrouen@gmail.com  
**Comité France Palestine Solidarité Trappes**  
**Saint Quentin en Yvelines**  
cfps@free.fr  
**AFPS Versailles - Yvelines**  
afps.versailles@free.fr  
**AFPS Deux-Sèvres**  
juider@wanadoo.fr  
**AFPS Amiens**  
afpsamiens@hotmail.fr

**AFPS 81**  
centredeloisirs81@gmail.com  
**AFPS Montauban**  
mcbouyssi@orange.fr  
**AFPS Vaucluse (84)**  
palestineapt@gmail.com  
**AFPS 85**  
afps85@gmail.com  
**Association Limousin Palestine**  
limousin.palestine355@orange.fr  
**AFPS Nord Franche Comté**  
afps-gnfc90@hotmail.fr  
**Evry Palestine**  
contact@evrypalestine.org  
**Risolidarité Palestine**  
rispalestine@gmail.com  
**Comité France Palestine de Gennevilliers**  
afps.gennevilliers@wanadoo.fr  
**AFPS 92 SUD**  
afps.sud92@laposte.net  
**AFPS Nanterre**  
afpsnanterre92@orange.fr  
**Colombes Palestine (AFPS)**  
psantini92@aol.com  
**AFPS Courbevoie**  
afps.courbevoie@gmail.com  
**Comité Suresnes France Palestine (AFPS)**  
marie.pacouret@orange.fr  
**AFPS Blanc Mesnil**  
palestine\_blancmesnil@yahoo.fr  
**AFPS Sevrans-Tremblay-Villepinte**  
francepalestinetsv@gmail.com  
**AFPS Noisy le Sec (Est ensemble)**  
akli.zoughebi@wanadoo.fr  
**AFPS Bondy**  
j.jakubowicz@numericable.com  
**AFPS Saint Denis**  
afps.saint.denis@gmail.com  
**Solidarité avec le peuple palestinien (Champigny sur Marne)**  
benedetti3@wanadoo.fr  
**AFPS Gentilly**  
afps.gentilly@laposte.net  
**AFPS Villeneuve Saint-Georges**  
afpsvsg@voila.fr  
**Comité Palestine 94 nord**  
Comitepalestine94nord@orange.fr  
**Valenton Palestine Solidarité**  
vpsolidarite@laposte.fr  
**Comité ivryen pour la Palestine (AFPS)**  
afpsivry@gmail.com  
**AFPS Val d'Oise**  
afps.valdoise@orange.fr

Contre le blocus, une action directe pour la liberté de déplacement

## Construire l'espoir avec l'Arche de Gaza

**Le blocus illégal et inhumain de Gaza mène à des conséquences tragiques dans toutes les sphères de la vie des Palestiniens, dont l'économie. La production industrielle est limitée, faute d'importation de matière première tandis que l'exportation est totalement contrainte par le blocus.**

Pilier de l'économie il y a peu, les exportations agricoles n'atteignent plus 5 % de leur niveau d'avant le blocus et dépendent de la volonté de l'occupant. Ces facteurs créent la crise humanitaire qui frappe Gaza et une dépendance de l'aide humanitaire, dans une zone qui jouissait naguère d'une économie d'exportation florissante.

Ce dont ont besoin les Gazaouis, c'est la pleine liberté de déplacement à l'intérieur de la Palestine comme dans le monde entier.



En défiant le blocus de l'intérieur vers l'extérieur, nous dénonçons aussi les prétextes sécuritaires qu'Israël utilise pour justifier son blocus : naviguer à partir de Gaza ne peut le menacer, pourtant sa marine l'interdit. Naviguer contre le blocus maritime de la Palestine c'est aussi dénoncer la complicité de nos propres gouvernements qui continuent d'appuyer le blocus général de la Palestine.

Nous savons que ce n'est pas par voie maritime que l'essentiel de la production de

Gaza devrait sortir mais nous réclamons la liberté de déplacement par mer comme partie d'une lutte plus large pour la pleine liberté de déplacement pour tous les Palestiniens et Palestiniennes, comme un défi puissant à l'occupation tout entière.

Nous affirmons également le droit des producteurs palestiniens d'exporter par le port de Gaza des marchandises provenant de toute la Palestine et dénonçons la politique israélienne de séparation territoriale comme les multiples obstacles au commerce palestinien qui violent les accords bilatéraux entre l'Union européenne et Israël.

### Investir dans l'espoir : votre solidarité aidera à naviguer contre le blocus

Vous pouvez en savoir plus sur notre campagne sur notre site ([www.GazaArk.org](http://www.GazaArk.org)), vous inscrire à nos bulletins électroniques et ajouter votre nom à notre liste de soutiens. Vous pourrez y appuyer notre initiative en faisant un don en ligne et acheter une part symbolique de l'Arche. À ce jour, nous n'avons collecté qu'un tiers environ du budget de 300 000 \$ nécessaires pour compléter l'achat, le reconditionnement et la préparation du bateau pour entreprendre un voyage en mer.

Vous y trouverez aussi une liste de produits disponibles auprès des producteurs palestiniens. Vous êtes tous invités à passer commande pour des marchandises de Palestine, pour ensuite « monter à bord » sans pourtant quitter chez

vous. Les producteurs palestiniens de Gaza recevront le paiement intégral de leurs produits avant le départ de l'Arche du port de Gaza : il n'est pas question qu'ils s'exposent aux risques économiques d'un tel voyage.

Au sein de la Flottille nous savons les risques de tout voyage contre le blocus israélien : la marine israélienne a déjà attaqué et volé plusieurs de nos bateaux, tout comme elle attaque et saisit régulièrement les bateaux de pêche palestiniens. Nous invitons donc les acheteurs internationaux à assumer le risque commercial d'acheter une partie d'une cargaison qui offre aux Palestiniens de Gaza la possibilité d'échapper à la mainmise d'Israël sur leur vie, sachant que vous courez aussi le risque que la marine de l'occupant vole les marchandises que vous achetez.

Nous demandons donc à tous ceux qui nous soutiennent de s'associer afin de signer des contrats pour acheter des

produits en appui aux exportations palestiniennes, en payant aussi des modestes frais de port à l'Arche de Gaza, pour assurer le transport jusqu'au premier port d'escale quelque part à l'est de la Méditerranée.

Il est évident que nous ne sommes pas en mesure de garantir la livraison des marchandises que les Palestiniens essayeront d'exporter aux marchés mondiaux. Nous pouvons seulement vous garantir qu'en investissant dans l'Arche de Gaza et sa cargaison, vous investissez dans l'espoir d'un avenir pacifique, sans restrictions de déplacement. Ainsi défiez-vous directement l'impunité d'Israël le blocus qu'il impose à Gaza, l'occupation de la Palestine et la complicité de nos gouvernements.

*David Heap et Claude Léostic*

## Retour de Gaza

Plusieurs missions se sont rendues à Gaza.

**Voici un premier témoignage. Du 9 au 17 avril une délégation de Palestine 13 et de Palestine 33 s'est rendue dans la Bande de Gaza. Récit d'une semaine pas comme les autres. Nous étions prévenus : Gaza a changé.**

Notre dernier séjour datait de 2005. En huit années et après l'arrivée au pouvoir du Hamas et l'opération « Plomb durci », ses mille cinq cents victimes et la semaine de guerre en novembre 2012, Gaza a effectivement changé.

En quittant Rafah, point de passage en sortant d'Égypte, la route est belle et les abords débarrassés des sacs plastiques et autres débris habituels, ce ne sera pas le cas partout.

Alors qu'on s'attendait à trouver des ruines, des maisons éventrées ou criblées de balles et des montagnes de gravats, il n'en est rien ! Gaza s'est transformée en un immense chantier de construction qui efface les plaies des bombardements israéliens.

Des grands immeubles ou de simples habitations sont sortis de terre. Les bâtiments publics ont été reconstruits. Le bord de mer est aménagé et une large avenue conduit de Gaza ville à Rafah. Les terres jadis colonisées et aujourd'hui propriétés du Hamas, sont cultivées et verdoyantes. Sous d'immenses serres les légumes poussent. À Gaza ville un flot ininterrompu de voitures, dans un concert de klaxons,

se déverse dans les rues. Les vitrines regorgent de marchandises (appareils ménagers, vêtements...) vous font des clins d'œil, et les étals colorés de fruits et légumes excitent vos papilles. À croire que l'enfer est devenu paradis et l'on a envie de remercier le Hamas ! Je me pince pour être certain de ne pas rêver. Mais non ; je suis éveillé et tout cela est réalité !

Vivement demain que je puisse confronter cette réalité avec la vraie vie des Gazaouis. Et là c'est une autre mélodie qui nous attend. L'opulence constatée ne profiterait, selon différentes sources, qu'à 30 % de la population dont 800 familles sont devenues millionnaires (en dollars). Pour eux la vie est normale : quand l'électricité fait défaut, (coupure de 8 heures/jour) le groupe électrogène est activé et les puits forés pallient le manque d'eau. Ceux qui peuvent s'achètent des petits groupes électrogènes et de l'eau désalée. Les autres utilisent les bougies (plusieurs morts dans des incendies !) et l'eau du robinet (salée).

Qui sont ces familles privilégiées ? Ce sont celles qui sont dans l'entourage immédiat du Hamas ou dans sa mouvance, et qui profitent des largesses des Émirats, du Qatar ou



encore de la Turquie. Ensuite au nombre des gens heureux il y a ceux qui font du commerce avec les marchandises qui transitent par les tunnels (environ 1 000 tunnels). C'est par là que le marché intérieur est approvisionné (jusqu'aux voitures, bétail et matériaux de construction). En effet à Karni très peu de produits entrent venant d'Israël, et le passage de Rafah est ouvert aux personnes mais laisse passer peu de marchandises. Troisième catégorie de privilégiés, à un moindre degré, ce sont ceux qui ont un salaire (les fonctionnaires, les enseignants et les policiers) payés par l'Autorité Palestinienne ou le gouvernement du Hamas. Pour tous les autres, chômeurs, populations des camps de réfugiés, jeunes, c'est la galère, surtout que l'UNRWA diminue ses aides aux familles démunies par manque de moyens.

Au cours du séjour nous avons rencontré de nombreuses personnes issues de la société civile, des femmes et des hommes de terrain qui apportent du soutien au peuple de Gaza. Ces acteurs de terrain décrivent sans détour la situation économique que j'ai rapportée plus haut; ils s'attachent aussi à illustrer les privations de libertés qui s'exercent aussi bien au niveau associatif, qu'au niveau des femmes (surtout) et des hommes.

Un slogan revient souvent et résume la situation « nous devons affronter deux occupants : Israël et le Hamas ». Israël occupe par l'extérieur de la Bande de Gaza : c'est le blocus officiel, la surveillance du territoire par le ciel (ballons, drones), surveillance terrestre aux frontières et bien sûr les attentats ciblés ou les bombardements.

L'armée d'Israël n'est plus présente mais elle exerce une pression sans répit sur les Gazaouis. Le Hamas, lui aussi exerce une grande pression sur Gaza en imposant la pensée unique, l'Islam politique et ses effets collatéraux.

À Gaza vous ne trouverez pas de cinéma, le port du voile n'est pas (encore) obligatoire mais la pression est telle que les femmes n'osent pas sortir dans la rue sans le voile. Celles qui ne le portent pas comme les femmes chrétiennes ou les musulmanes qui le refusent évitent de sortir dans la rue, surtout dans certains quartiers. Et puis au risque de me répéter, un faisceau de signes mais aussi de décisions du gouvernement Hamas réduit les libertés individuelles. Ces restrictions s'ajoutent au blocus israélien.

Les ONG palestiniennes et internationales s'efforcent de colmater les effets néfastes du blocus, de l'absence de gouvernance du Hamas et de la restriction des libertés. Elles s'attachent à répondre à l'urgence mais aussi à construire une véritable politique de santé, une politique sociale, à maintenir le tissu social, à le développer. Le rôle des ONG palestiniennes implantées à Gaza ou des ONG internationales ou encore d'un tissu associatif très dense est d'une importance



Étudiantes palestiniennes du département français de l'université d'Al-Aqsa

## Regard sur les jeunes

*Il y a bien sûr des raisons d'inquiétude, comme le développement de la toxicomanie. Rien à voir avec ce que nous vivons en France, mais les responsables associatifs et médicaux sont très inquiets et vigilants sur ce phénomène nouveau. Ils sont conscients des dangers que présente pour l'avenir de la société palestinienne l'utilisation des drogues.*

Deux choses pèsent lourdement sur les questions de santé : la malnutrition (carences vitaminiques, eau salée, alimentation non équilibrée) et les traumatismes psychologiques causés essentiellement par les fréquentes attaques israéliennes par voies aérienne et maritime, la violence familiale ou encore la violence du système.

À quelques exceptions près, toutes les jeunes filles portent le voile, le Hamas n'oblige à rien mais il veille et les pressions sont telles qu'il vaut mieux être voilée. Peu de jeunes filles cachent leur visage et les filles en jean ça existe encore. À l'université, comme dans les écoles, collèges ou lycées la séparation filles/garçons gagne du terrain, il en est de même dans les associations...

L'immense majorité des jeunes est scolarisée et beaucoup fréquentent les universités, filles comme garçons. C'est une jeunesse dynamique, studieuse, souriante et consciente des difficultés de tous ordres qui leur font la vie dure. C'est une jeunesse qui résiste, s'adapte et s'applique à vivre normalement. J'ai envie de dire « ils ne pensent pas à la catastrophe de demain, mais ils pensent à la victoire de demain et ils vivent dans cet esprit, et c'est à cela que la jeunesse se prépare ».

capitale dans la mesure où ce sont eux qui répondent aux besoins quotidiens des populations. Le PMRS développe des centres de consultation au plus près des populations et assure une véritable politique de santé publique, les centres socioculturels prennent en charge les enfants dans le domaine éducatif, culturel, dans le soutien scolaire.

À Gaza, mais c'est aussi le cas dans toute la Palestine, le tissu associatif est particulièrement actif et œuvre pour assurer l'ouverture d'esprit des jeunes sur des bases d'éducation populaire que nous pouvons leur envier. Dans ce créneau l'association « Tamer » a choisi de travailler sur trois thèmes : promouvoir la littérature enfantine, développer l'apprentissage de l'écriture et des mathématiques, développer les arts d'expression (dessin, musique, sport) enfin un autre programme s'adresse à la protection des enfants et à l'éducation à la non-violence. L'environnement associatif est particulièrement vivace dans la Bande de Gaza et se décline en termes de santé publique (prévention et soins primaires) mais aussi en termes d'éducation populaire, artistique, bénéficiant aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes. Les centres socioculturels et autres types d'associations prennent en charge les enfants dans le domaine du soutien scolaire, du développement artistique (théâtre, photos/vidéo, dessins, informatique) et activités de plein air destinées aux enfants (camps de vacances, sorties à la mer). On note – au moins – deux stations de radio destinées aux jeunes.

Palestine 33 a participé à un projet pilote par le PARC destiné aux jeunes filles et à leur mère. La formation avait deux objectifs, dissuader les jeunes filles de se marier précocement, apprendre aux mères comment protéger les enfants et se protéger soi-même des attaques israéliennes, comment dispenser les premiers secours. Nous avons rencontré les bénéficiaires de ce projet. Ces femmes et ces adolescentes sont venues s'exprimer sur l'intérêt du projet, qui a duré trois mois, sur ce qu'elles en ont retiré sur le plan du savoir être, de l'ouverture sur l'extérieur.

Aujourd'hui elles partagent les acquis de la formation avec leurs amies et en retirent beaucoup de fierté. Le récit de ces jeunes femmes et adolescentes était particulièrement émouvant tellement elles ressentaient, et communiquaient à l'assistance, le bonheur vécu lors de cette formation.

Ces actions s'inscrivent dans la durée pour améliorer le quotidien et surmonter l'insupportable jusqu'à des jours meilleurs dont aucun Gazaoui ne sait quand ils arriveront.

L'Europe déçoit, Obama déçoit, mais la flamme de l'espoir est toujours vivace.

Samia et Guy

## L'État de Palestine, de la SDN (Société des Nations) à l'ONU (Organisation des Nations Unies)

La Charte de la SDN (juin 1919) pose le principe révolutionnaire « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ce droit est reconnu par les mandats.

Le peuple palestinien possède donc la souveraineté sur la Palestine mandataire, depuis 1922 et l'Assemblée générale de l'ONU n'a aucune compétence pour proposer, en 1947, le partage de son territoire, sans son accord.

En 1974, le sommet arabe d'Amman reconnaît l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine) comme « seul représentant du peuple palestinien » et l'ONU invite Yasser Arafat à s'exprimer devant l'Assemblée générale.

Depuis cette date, l'ONU accorde à l'OLP des droits particulièrement étendus de participation, au titre de mouvement de libération nationale.

### Vers le statut de membre de l'ONU

En droit international, un État se définit par son effectivité, sa souveraineté, ses frontières (1), éventuellement par sa constitution et un État existe à partir du moment où il est proclamé (2).

En revanche, sa reconnaissance relève des autres États, elle est respectivement bilatérale et entraîne, en particulier, des relations diplomatiques.

L'admission à l'ONU constitue une autre étape, elle peut conduire à deux statuts différents :

- soit une admission comme État membre (3) : vote par l'Assemblée générale, à la majorité qualifiée, sur recommandation du conseil de sécurité (ce qui implique pour ce dernier un vote majoritaire et aucun veto) en vertu de l'article 4 de la Charte de l'ONU.

- soit une admission comme État non-membre (4) : vote à la majorité simple par l'Assemblée générale. Ce statut est basé sur la pratique mais ne figure pas dans la Charte de l'ONU.

### À savoir :

a) le Conseil de sécurité est l'organe exécutif de l'ONU. Il a la responsabilité du maintien de la Paix. Il est composé de 15 membres : 5 permanents, les vainqueurs de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale (les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande Bretagne et la France) et 10 membres renouvelables tous les 2 ans.

Ses résolutions sont exécutoires.

La majorité est 8 et la majorité qualifiée 10.

Le droit de « veto » est accordé, uniquement, aux membres permanents et pour exercer ce droit le membre permanent doit voter « contre ».

Néanmoins, la résolution n° 377 stipule que : « si le droit de veto paralyse une décision et si cette décision est importante pour la Paix, il peut y avoir saisine de l'AG, en session extraordinaire, pour transfert de compétence vers l'AG ». Cette résolution a été prise à la demande des États-Unis et il y a eu plusieurs cas de jurisprudence depuis 1947.

b) l'Assemblée générale est composée, aujourd'hui, des 193 États membres sur la base d'« un État, une voix ».

Son rôle est uniquement consultatif.

La majorité est 97 et la majorité qualifiée 129.

Un État non-membre peut, comme un État membre, postuler pour intégrer l'ensemble des organisations, des agences, des conventions internationales (la saisine de la Cour Pénale Internationale, inquiète particulièrement Israël et les États-Unis) mais à la différence, il n'a pas le droit de vote à l'ONU.

#### Rôle de la France

Par son vote positif, à l'Assemblée générale de l'ONU, le 29 novembre dernier, la France a reconnu implicitement l'État de Palestine ; elle doit aller plus loin et s'engager :

- à reconnaître explicitement cet État avec un échange d'ambassadeurs
- à voter positivement, au Conseil de sécurité de l'ONU, quand ce conseil sera, à nouveau saisi pour une demande d'admission de la Palestine comme État membre de plein droit.

#### Notes :

(1) l'État d'Israël est le seul État, admis à l'ONU (le 11 mai 1949) sans frontières définies.

(2) l'État d'Israël a été proclamé, par Ben Gourion, le 14 mai 1948. L'État de Palestine a été proclamé, par Yasser Arafat, le 15 novembre 1988, avec pour frontières « la ligne verte » (ligne d'armistice de 1949 ou ligne au 4 juin 1967, base de la résolution du conseil de sécurité n° 242) et pour capitale Jérusalem-Est.

L'ONU a pris acte de cette proclamation en substituant le terme de « Palestine » à celui d'« OLP », dès février 1989.

(3) la demande d'admission déposée par Mahmoud Abbas, devant le Conseil de sécurité, le 23 septembre 2011, comme État membre de plein droit n'a pas été examinée alors qu'elle disposait de la majorité qualifiée à l'Assemblée générale. Pour les USA et l'UE cette demande devait être rejetée et un vote positif aurait entraîné un « veto » des USA.

(4) la nouvelle demande d'admission déposée par Mahmoud Abbas, devant l'Assemblée générale, le 29 novembre 2012, comme État non-membre, a rencontré un succès massif : 138 voix pour, 9 voix contre et 41 abstentions.

## Le CRIF débouté de sa plainte

**Monsieur Prasquier, ci-devant Président du CRIF, avait déposé une plainte en « diffamation » contre moi au titre de Président de l'AFPS et directeur de son site.**

Cette plainte pour diffamation faisait suite au fait que, au lendemain de la libération de Salah Hamouri, l'agence Reuters publiait une dépêche mensongère faisant dire à Salah « *le rabbin Youssef Ovadia mérite la mort* ». Rien de moins. Aussitôt, M. Prasquier s'empressait de publier un édito véritablement assassin sur le site du CRIF où il s'en prenait très violemment à Salah.

Quelques heures plus tard, un démenti était envoyé par la même agence Reuters qui infirmait la précédente dépêche. Mais le mal était fait et des sites extrémistes reprenaient la fausse information avec des appels au meurtre. Malgré deux mails de demande de démenti envoyés par mes soins, le CRIF ne rectifiait pas le propos initial particulièrement attentatoire à la moralité de Salah et à la simple vérité.

C'est dans ces conditions que François Leroux publiait un article sur le site de l'AFPS, intitulé : *Gentil Guilad, méchant Salah* où il relevait tous ces faits. Il notait « *depuis sa libération Salah Hamouri subit des accusations très graves de la part du CRIF et d'organisations juives d'extrême droite suivies d'appels contre son intégrité physique voire au meurtre.* » Le CRIF, refusant tout démenti, s'est alors prétendu diffamé. Obstination toute « crifienne ». Ma demande est restée « infructueuse », comme le note aimablement le tribunal dans son jugement. La plainte de M. Prasquier et du CRIF est tombée à l'eau, le tribunal notant que je n'ai fait que demander au CRIF « de rétablir en urgence la réalité des faits afin de préserver l'intégrité » de Salah Hamouri. Ni plus, ni moins. En conséquence « *En l'absence d'imputation diffamatoire visant la partie civile [c'est-à-dire le CRIF et M. Prasquier], le prévenu [c'est-à-dire moi] doit être relaxé.* »

La haine est mauvaise conseillère. Le rejet de l'autre par ailleurs. À défendre bec et ongles, la politique israélienne le CRIF s'est enfermé dans une spirale diabolique nuisible à la vérité mais aussi aux Juifs de France. Il devrait réfléchir au fait qu'il a été débouté de sa demande. Malheureusement il n'en sera rien. Nous serons donc encore face à lui pour le droit, la paix et la vérité – toutes valeurs fondamentales qu'il méprise. Aveuglement. Obstination. Systématiquement. À notre différence. ■

Jean-Claude Lefort

## Après Alençon et Perpignan

**Le 20 juin à Perpignan, le 27 à Alençon, nos amis poursuivis pour avoir appelé au boycott se sont retrouvés face aux juges.**

Dans l'un et l'autre cas ils affrontaient les mêmes parties civiles : le prétendu BNVCA, Avocats sans frontières, la chambre de commerce France Israël et l'Alliance France Israël. Dans l'un et l'autre cas, les témoins cités par la défense, Jean-Claude Lefort, Alain Krivine, les représentants de l'UJFP ou de la Cimade, ont attesté de la nature politique et éthique d'actions qui s'inscrivent dans une tradition : celle de la solidarité envers les faibles et les opprimés, celle des pressions citoyennes pour faire reculer les puissants et les oppresseurs. Et qui est bien sûr aux antipodes d'un discours de haine et d'exclusion.

Il y a eu le cas emblématique du boycott de l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid, mais bien d'autres appels au boycott ont été lancés de par le monde, par des citoyens, des institutions ou des gouvernements. Ce fut le cas ces dernières années à propos du Mexique, de la Chine ou de l'Ukraine... sans que personne n'y voie quelque appel à la discrimination.

En réalité, dans cette affaire nous sommes victimes d'un parti pris politique grossier dont nous continuons à payer le prix. Il a été porté en son temps, en toute mauvaise foi, par Michèle Alliot-Marie avec sa circulaire dont le syndicat de la Magistrature a pu dire qu'elle était un véritable « coup d'état judiciaire ». Que les procureurs, trois ans plus tard, se sentent fondés à faire cette même lecture de la loi est tout simplement scandaleux... et inacceptable. À Perpignan pour requérir une peine de principe. À Alençon pour demander sans mégoter la condamnation, pour entraver au commerce, de chacun des 7 accusés à 1 000 € d'amende et au retrait d'une vidéo en ligne.

C'est dire que nous avons affaire à une interprétation extravagante de la loi qui risque fort de perdurer si nous ne parvenons pas à faire tomber la dite circulaire Alliot-Marie dans les oubliettes. En tout cas nous n'en resterons pas là. Les inculpés n'étaient pas seuls le jour des procès avec une présence significative et appréciée de militants de la solidarité et des messages de soutien venus de toute la France, d'Europe, des États-Unis... et de Palestine.

Nos amis, nos camarades peuvent se le dire : le combat politique va accompagner le combat judiciaire pour mettre à jour la vacuité des poursuites. Et rappeler que c'est notre association tout entière qui est aujourd'hui appelée à s'engager dans les actions BDS. Stéphane Hessel n'est plus là

pour porter ce combat avec nous, mais nous saurons trouver parmi les démocrates de ce pays des hommes et des femmes qui s'engageront pour défendre une liberté d'expression aujourd'hui gravement menacée.

Nous prendrons toutes initiatives pour mener de la façon la plus large un combat qui va bien au-delà de la seule cause palestinienne. D'ores et déjà les groupes locaux sont invités à faire jouer tous leurs réseaux pour préparer la mobilisation. Rendez-vous en septembre! ■

JPR

### Déclaration de soutien de la CEGP aux militants inculpés

La Coordination Européenne des Comités Palestine, au nom des 45 organisations européennes qui en sont membres, apporte tout son soutien aux militants français inculpés à Alençon pour leur participation aux actions citoyennes BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions).

Les actions BDS se développent dans tous les pays du monde comme une réponse citoyenne à la politique israélienne qui bafoue tous les jours le droit international, dépouille les Palestiniens de leur terre, de leurs maisons et de leurs ressources, poursuit sa politique de colonisation de la Cisjordanie (dont Jérusalem Est) et le blocus de Gaza, et bloque ainsi toute perspective d'une paix fondée sur le droit.

Nous sommes choqués de voir le gouvernement français continuer à inciter les tribunaux français à recourir à des arguments totalement infondés, en accusant les militants citoyens de discrimination. Utiliser une telle accusation contre des militants qui se battent pour le droit est une particularité française que nous estimons particulièrement indigne. Les appels au boycott participent uniquement à la liberté d'expression qui, dès lors qu'elle est une opinion et non pas un délit, est un fondement absolu et intangible de tous les états démocratiques, fondement aussi de l'Union européenne proclamé par la Cour européenne des droits de l'homme qui protège en plus les militants quand bien même leurs opinions « dérangent ».

Au-delà de ces initiatives citoyennes que nous soutenons, nous appelons les États à imposer des sanctions contre l'État d'Israël tant qu'il refuse d'appliquer le droit international et les résolutions de l'ONU.

## Bref retour sur l'affaire du tramway de Jérusalem

Le numéro précédent de *Palestine Solidarité* faisait état de l'arrêt de la Cour d'appel de Versailles du 22 mars 2013 en citant deux de ses conclusions : l'arrêt infirme le jugement du 30 mai 2011 en déclarant pour la première fois, après 5 ans de procédure et de décisions positives des juges, l'irrecevabilité de l'AFPS dans l'action intentée (tout en considérant que cette action n'est pas abusive). Et il condamne l'AFPS et l'OLP solidairement à verser à chacune des 3 sociétés défenderesses (Alstom, Alstom transport et Véolia transport) 30 000 € ainsi qu'aux entiers dépens (frais liés aux frais d'appel).

L'AFPS et l'OLP ont perdu en appel sur le fond de l'affaire. Il n'est évidemment pas possible de faire une analyse même très résumée de cet arrêt en quelques lignes. L'arrêt confirme la plupart des décisions négatives du tribunal de Nanterre, par exemple sur la non-responsabilité des entreprises dans l'application des conventions internationales, sur l'applicabilité du droit israélien dans le territoire occupé, sur le caractère non discriminatoire du tramway, sur la non-applicabilité des dispositions de la 4<sup>e</sup> convention de Genève à des litiges entre personnes privées. Il ne répond pas à nos arguments sur nombre de points.

L'arrêt, s'il est négatif pour nous, reconnaît par contre la recevabilité de l'OLP dans ce procès (ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent) et confirme que les entreprises sont des défenseurs réels et sérieux – ce que ces dernières contestent depuis le début – c'est-à-dire qu'elles sont bien engagées par contrat à la construction et l'exploitation du tramway litigieux.

L'OLP et l'AFPS ont décidé de former un pourvoi en cassation contre plusieurs des conclusions de cet arrêt.

*Sylviane de Wangen*

## L'AFPS se pourvoit en cassation dans l'affaire du tramway de Jérusalem

*Le Conseil national de l'AFPS réuni à Nanterre le 15 juin a débattu de l'opportunité de former un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Versailles le 22 mars 2013.*

Le Conseil national a pris la mesure des enjeux politiques, juridiques et financiers de l'affaire qui sont considérables. Il a pris acte de la décision des pays de la Ligue arabe d'appuyer le pourvoi en cassation formé par l'OLP et de la soutenir financièrement à travers le Fonds de Jérusalem, ainsi que du soutien des pays de l'Organisation de la conférence islamique. Comme l'OLP, nous considérons que les attendus et conclusions de la décision de la Cour d'Appel sont inacceptables et justifient pleinement la poursuite de l'action judiciaire.

Nous sommes conscients de la gravité des enjeux financiers qui pourraient mettre en péril l'existence même de notre association. Une proposition de soutien financier nous a été faite par une Fondation de défense juridique en

soutien au peuple palestinien, créée par des Palestiniens de la diaspora. Elle devrait nous permettre d'aborder cette question plus sereinement.

Ce pourvoi présente de facto un caractère conservatoire, nos avocats disposant de plusieurs mois pour remettre ou non leurs conclusions en fonction des moyens de cassation qui apparaîtront pertinents. Cela nous laissera le temps d'apprécier précisément si les garanties de transparence et de sécurité financières données par la Fondation nous paraissent suffisamment établies.

Quels que soient les développements de la procédure, nous lancerons, le moment venu, en direction de tous nos amis une souscription nationale de grande ampleur pour nous donner les moyens de ce combat.

# Palestine Solidarité

juillet 2013

Trimestriel édité par l'Association  
France Palestine Solidarité  
(AFPS)

**Directeur de publication :**  
Taoufiq Tahani

**Comité de rédaction :** Bruno Fritel,  
Christiane Gillmann, Françoise Leblon,  
Jean-Marc Lévy, Guy Mallié,  
Marilyn Pacouret, Jean-Paul Roche

**Président de l'AFPS :**  
Taoufiq Tahani

**Maquette et mise en page :**  
Jean-Marc Lévy

**CPPAP :** N° 0504 G 83106

**Imprimerie :** Imprimerie du Bocage  
443, rue Georges-Clemenceau  
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

**Association France Palestine Solidarité**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris (M° Rue des Boulets)  
Tél. : 01 43 72 15 79  
Fax : 09 56 03 15 79  
GCP : La Source 34 521 83 N

# Palestine Solidarité

[afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org)  
[www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

**Abonnement :**  
5 € pour les adhérents à l'AFPS  
8 € pour les non adhérents  
Abonnez-vous !